

RAPPORT
ANNUEL
JUIN 2024

AMUNDI REVENUS

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM AMUNDI REVENUS

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	20
Informations réglementaires	21
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Hors-Bilan	36
Compte de Résultat	38
Annexes aux comptes annuels	39
Règles et méthodes comptables	40
Evolution de l'Actif net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	58
Inventaire	61
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	72
Annexe(s)	74
Caractéristiques de l'OPC	75
Information SFDR	90

Compte rendu d'activité

Juillet 2023

La BCE et la FED auraient-elles le sentiment d'avoir (presque) suffisamment relevé leurs taux directeurs pour ramener l'inflation vers la cible ? Leurs communications le laissent entendre, alors même qu'elles ont encore durci leur politique monétaire (+25 pb en juillet à respectivement 3.75% et 5.5%, soit peut-être la dernière hausse aux Etats-Unis). Dorénavant « data dependent », elles porteront donc une attention particulière aux différentes statistiques d'inflation et de croissance pour affiner le réglage monétaire. Et la dynamique du mois de juillet est à cet égard étonnante, avec une activité bien mieux orientée que prévue aux Etats-Unis alors que l'inflation sous-jacente ralentit ; et une détérioration marquée des enquêtes d'activité en Zone Euro (qui n'est pas encore reflétée dans les chiffres de la croissance) avec un plafonnement de l'inflation sous-jacente (sous l'effet croisé d'une décélération significative des prix industriels et d'une accélération de la hausse des prix dans les services. Espérons qu'une tendance se dessinera avant la prochaine réunion de la BCE le 14 septembre. Sinon la BCE pourrait continuer à resserrer. Les marchés obligataires ont pris acte de ce nouveau schéma de pensée avec une pentification de la courbe des taux : le 2 ans américain baisse de 2 pb (de 4.90% à 4.88%) quand le taux à 10 ans progresse de 12 pb (de 3.84% à 3.96%) Le mouvement est plus marqué encore en Europe, le 2 ans allemand perdant 16 pb (de 3.20% à 3.04%) quand le taux à 10 ans gagne 10 pb (de 2.39% à 2.49%) ou celui à 30 ans 18 pb (de 2.39% à 2.57%). Un autre fait marquant est l'absence de tension sur le marché des pensions en fin de semestre, ce qui a permis d'éviter une recherche massive des titres d'Etats les mieux notés. Les primes pays en ont bénéficié : l'écart BTP/Bund 10 ans se réduit de 7 pb, à 160 pb et le spread portugais gagne 3 pb à 68 pb. Seul le spread espagnol s'écarte, de 2 pb à 101 pb, en lien avec le résultat des élections. Les autres classes d'actifs obligataires, comme les Agences/Supra, les Covered et le Crédit ont également profité du mouvement. Le Crédit a en outre pu compter sur des publications de résultats trimestriels dans l'ensemble meilleurs qu'attendu et d'une plus grande confiance dans le scénario d'atterrissement douceur de l'économie américaine. Au final, le Crédit IG s'est resserré de 16 pb (à 147 pb, revenant à son niveau d'avant la crise bancaire de mars), et cristallise une surperformance mensuelle de 83 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 210 pb. Dans ce contexte, les Financières ont poursuivi leur mouvement de rattrapage entamé en avril (resserrement de 22 pb des Financières contre 10 pour les Corporates), les AT1 affichant les performances les plus élevées (+3% de rendement total sur le mois). Le High-Yield quant à lui a légèrement surperformé les segments les plus sûrs du crédit, avec un rendement total de 1.12%. Les marchés actions affichent des performances mensuelles positives : les marchés chinois se sont repris et rattrapent une partie de leur sous-performance récente (+9.30% sur l'indice MSCI China), et des indices européens qui progressent (+1.82% pour le MSCI EMU et +1.64% pour l'Euro Stoxx 50) grâce au rattrapage des Financières qui se poursuit (+6.11% pour l'Euro Stoxx Banques). Enfin, les marchés américains affichent à nouveau des progressions solides, avec +3.11% pour le S&P 500 et +3.81% pour le Nasdaq 100. Le portefeuille a su tirer parti de cet environnement. Si la sensibilité, relevée à 3.13, a pesé sur la performance du portefeuille dans un contexte haussier taux, l'exposition Crédit, qui représentait 85% de l'actif à fin juillet, a contribué favorablement, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 66% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 24% de l'actif qui ont surperformé. En effet, après la volatilité liée aux banques régionales US et à l'épisode Crédit Suisse, le rattrapage sur les Financières se poursuit. La strate actions a contribué positivement, la couverture sur le S&P 500 étant plus que compensée par la poche Actions et le pari sectoriel sur les banques européennes. Au final la valeur de part du fonds progresse de +1.56% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.70 à fin juillet est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Avec la traditionnelle baisse de l'activité sur le marché obligataire et donc de la liquidité durant l'été, les stratégies de portage devraient continuer à délivrer. A contrario, cela pourrait occasionner un peu plus de volatilité car les opérateurs seront attentifs au moindre chiffre confirmant ou non une possible pause des Banques centrales.

Août 2023

Dans l'attente d'éléments suffisamment probants pour déterminer la suite à donner aux politiques monétaires, les marchés obligataires ont évolué au gré de publications peu lisibles, les statistiques d'activité pointant un ralentissement maîtrisé (notamment aux Etats-Unis) et les enquêtes d'activité offrant une image plus déléterre. Le début de mois avait ainsi placé la sphère obligataire sous pression : les publications de statistiques d'activité solides aux Etats-Unis (emploi, production industrielle, immobilier) ont nourri le sentiment d'une relative immunité des économies aux chocs d'inflation et de taux, renforçant le probabilité d'une poursuite des politiques monétaires restrictives. A ce titre, les minutes de la dernière réunion de la FED ont

OPCVM AMUNDI REVENUS

confirmé sa détermination à ne pas baisser la garde sans preuve tangible d'un couple croissance/inflation compatible avec la réalisation de son mandat. En outre, les chiffres d'inflation, en légère augmentation aux Etats-Unis (de 3.2% à 3.3%) et en baisse marginale en Zone Euro (de 5.5% à 5.3%), n'étant pas de nature à rassurer les banquiers centraux, les taux ont approché leur plus haut annuel en milieu de mois. En revanche, la seconde partie du mois a livré une autre tonalité avec la publication d'enquêtes auprès des directeurs d'achats (PMI), qui indiquent une contraction généralisée de l'activité économique en Europe. Si le PMI Manufacturier en Zone Euro ressort proche de son plus bas niveau depuis la crise du Covid, la nouveauté réside dans l'accélération du ralentissement du PMI Services, qui passe désormais en zone de contraction (de 50,9 à 48,3). Outre-Atlantique, l'enquête agrégée indique une stagnation de l'activité. L'amplitude du ralentissement mesurée via ces enquêtes a instillé le doute parmi les intervenants de marché, sans pour autant initier une véritable fuite vers la qualité : la déconnection entre les enquêtes et la réalité n'est en effet pas nouvelle, et d'aucuns s'attendent à un rebond des enquêtes sans passer par une véritable récession. Le symposium de Jackson Hole, qui rassemble les dirigeants des banques centrales du monde entier n'a pas apporté plus d'éclaircissement : les discours de J. Powell et C. Lagarde ont été scrutés par les marchés, mais n'ont cependant pas apporté d'éléments nouveaux, les banquiers centraux se disant prêts à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux suffisamment restrictifs si l'inflation ne diminue pas davantage. Faute de tendance claire, les taux longs terminent le mois en hausse, les taux courts en baisse, se traduisant par une poursuite de la pentification des courbes : le 2 ans américain baisse de 2 pb (de 4.88% à 4.86%) quand le taux à 10 ans progresse de 15 pb (de 3.96% à 4.11%). Le mouvement est plus tenu en Europe, le 2 ans allemand perdant 6 pb (de 3.04% à 2.98%), le taux à 10 ans 2 pb (de 2.49% à 2.47%) alors que le 30 ans gagne 2 pb (de 2.57% à 2.59%). Dans cet environnement, les actifs risqués ont été moins recherchés : l'écart BTP/Bund 10 ans s'est accru de 4 pb, à 164 pb, quand les spreads portugais et espagnol sont restés stables (à 68 et 101 pb respectivement). Face aux inquiétudes grandissantes relatives au ralentissement qui se dessine en Chine ainsi qu'aux derniers développements sur l'immobilier, le Crédit IG s'est écarté 8 pb (à 155 pb), et cristallise une sous-performance mensuelle de 27 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 183 pb. Le rattrapage des Financières, entamé en avril, a marqué une pause avec l'annonce d'une taxe exceptionnelle sur les profits en Italie (écartement de 8 pb des Financières contre 7 pour les Corporates). Dans ce contexte, les AT1 affichent les performances les plus faibles (-0.72% de rendement total sur le mois) contre -0.40% pour les Hybrides d'entreprises. Le High-Yield quant à lui a légèrement surperformé, avec un rendement total de positif de 0.26%. Rattrapés par la conjoncture économique en Chine, les marchés actions affichent des performances mensuelles négatives : les marchés chinois affichent les performances les plus faibles (-8.50% sur l'indice MSCI China), suivis des indices européens (-3.14% pour le MSCI EMU et -3.90% pour l'Euro Stoxx 50). D'un point de vue sectoriel, les Financières européennes surperforment, avec un recul de -2.05%. Enfin, les marchés américains affichent à nouveau les performances les plus solides, avec seulement -1.77% pour le S&P 500 et -1.62% pour le Nasdaq 100. Le portefeuille a souffert de cet environnement moins porteur pour les actifs risqués. Si la sensibilité, relevée à 3.50, et la position de pentification ont contribué favorablement, l'exposition Crédit, qui représentait 85% de l'actif à fin août, a pesé, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 65% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 24% de l'actif. En effet, le rattrapage en cours sur les Financières a marqué le pas, après l'annonce par le gouvernement italien d'une taxe exceptionnelle sur les banques. La strate actions a contribué négativement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution négative, partiellement compensé par la position short S&P. Au final, la valeur de part du fonds recule légèrement sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.67 à fin août est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Les réunions de la BCE et de la FED prévues les 14 et le 20 septembre prochains seront particulièrement scrutées : tiraillés entre les erreurs passées et la peur d'en faire trop, les banquiers centraux devront composer avec les incertitudes et donner de la visibilité au marché, qui semble pour le moment privilégier l'arrêt du cycle de remontée des taux directeurs.

Septembre 2023

« Higher for longer ». tel est le message martelé par les Banques Centrales, qui maintiendront leurs taux d'intérêt à un niveau élevé pour une période prolongée. et les marchés obligataires ont bien reçu le message ! En termes de croissance, la zone euro donne des signes de faiblesse : l'indice PMI composite a confirmé la faiblesse de l'industrie manufacturière (indice à 43.4, stable par rapport au mois dernier) et ne montre pas de rebond des services (indice à 48.4). Par ailleurs, la Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance à 0.8% (contre 1.1% précédemment). L'économie américaine apparaît plus résistante, avec un ISM Services en progression, à 54.5 en août (contre 52.5 prévu et 52.7 le mois précédent), et un ISM Manufacturier qui s'élève à 49.0 contre 47.6 le mois précédent et au-dessus des prévisions (47.9).

OPCVM AMUNDI REVENUS

Sur une approche plus globale, l'OCDE a relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023, tout en abaissant celle pour 2024 à 2.7% (3% auparavant). En termes d'inflation, l'inflation globale est ressortie en hausse à 3.7% en rythme annualisé aux Etats-Unis, en raison de la hausse rapide du prix du pétrole. Néanmoins, l'inflation sous-jacente continue de ralentir et ressort à 4.3%, en ligne avec le consensus. En zone euro, même si l'indice des prix à la consommation pour août publié en début de mois a diminué à 5.2% (consensus à 5.3%), il ne baisse pas « au rythme souhaité » selon la BCE. Quant au chiffre publié fin septembre (4.3%), il a surpris à la baisse. Ce mouvement de recul est largement imputable à l'Allemagne en raison d'un effet de base négatif concernant les transports. Face à des chiffres qui ne baissent pas en lien avec leurs cibles, les banques centrales ont durci leurs discours : elles maintiendront leurs taux d'intérêt à un niveau élevé, et ce pour une période prolongée. Ainsi, la FED a opté pour le statu quo, en maintenant ses taux à leur niveau actuel dans la fourchette de [5.25%-5.50%]. La surprise est toutefois venue des dots, à savoir les projections à horizon 1 an - 2 ans du niveau des taux : s'appuyant sur une révision à la hausse de ses prévisions de croissance économique pour 2023 (2,1%) et 2024 (1,5%), tout en faisant le constat du ralentissement de l'inflation et de moindres tensions sur le marché du travail, la FED a publié des dots dévoilant une hausse supplémentaire de 25 pb en 2023, ainsi qu'une trajectoire plus élevée qu'auparavant jusqu'en 2025. En zone euro, la BCE a procédé à une nouvelle hausse des taux directeurs de 25 pb (facilité de dépôt à 4%), accompagnée d'un discours prudent indiquant que, si cette hausse pourrait être la dernière, ce niveau de taux devrait être maintenu plus longtemps ! Ch. Lagarde justifie cette action en considérant une inflation toujours supérieure à l'objectif de 2% (estimation portée à 3.2% pour 2024 contre 3% précédemment), tandis que les prévisions de croissance ont été revues à la baisse à 0.7% (contre 0.9%) cette année et 1% (contre 1.5%) en 2024. Dans cet environnement, les marchés obligataires ont fortement réagi durant le mois de septembre avec une hausse des rendements significatives : le 2 ans américain termine le mois de septembre à 5,04%, en hausse de 18 pb, tandis que le 10 ans atteint 4.57%, en hausse de 46 pb, au plus haut depuis fin 2007, dans un mouvement de pentification notable de 28 pb. La tendance est tout aussi marquée en zone Euro : le 2 ans allemand monte de 22 pb, à 3.20%, le 10 ans de 37 pb, à 2.84% et le 30 ans de 44 pb à 3.03%, générant un mouvement de pentification similaire de 18 pb sur le 2/10 ans. Dans ce contexte, les primes pays ont souffert : l'écart BTP/Bund s'est accru de 28 pb, à 192 pb, en raison notamment du prochain budget qui creuserait le déficit du pays, et du potentiel Quantitative Tightening de la BCE. En « sympathie », le spread espagnol s'écarte de 7 pb à 108 pb. Le Portugal a quant à lui bénéficié d'une amélioration de sa notation par Fitch à A- qui retient la trajectoire de baisse du ratio d'endettement du pays et l'engagement du gouvernement à la poursuivre : le spread portugais ne s'écarte que de 4 pb à 72 pb. Le marché du Crédit a connu un début de mois de septembre favorable, marqué par un resserrement des spreads, avant de connaître une période d'écartement à la suite des réunions des Banques Centrales. Au final, le Crédit IG s'est légèrement resserré, de 2 pb (à 153 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 29 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 211 pb. Dans ce contexte, le rattrapage des Financières, entamé en avril, a repris, avec un resserrement de 4 pb des Financières contre 0 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, les AT1 affichent les performances les plus faibles (-0.38% de rendement total sur le mois) contre -0.01% pour les Hybrides d'entreprises. Le High-Yield quant à lui a légèrement surperformé, avec un rendement total positif de 0.40%. Rattrapés par les Banques Centrales et la hausse des rendements, les marchés actions affichent des performances mensuelles négatives : une fois n'est pas coutume, les marchés américains affichent les performances les plus faibles avec -4.87% pour le S&P 500 et -5.07% pour le Nasdaq 100. Les indices européens suivent, avec -3.26% pour le MSCI EMU et -2.85% pour l'Euro Stoxx 50. (à noter toutefois le bon comportement des Financières, qui poursuivent leur rattrapage avec +0.24%). Enfin, la Chine ferme la marche, avec -3.07% pour l'indice MSCI China. Le portefeuille a fait preuve de résistance, même s'il a souffert d'un environnement moins porteur pour les actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué négativement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution négative, partiellement compensé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, si la sensibilité a pesé, les positions de pentification de courbe (2 ans plutôt que 5 ans ou 10 ans plutôt que 30 ans) ont contribué favorablement, ainsi que l'exposition Crédit, qui représentait 86% de l'actif à fin septembre, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 65% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 25% de l'actif. En effet, le rattrapage des Financières, entamé en avril, a repris et contribué positivement. Au final, la valeur de part du fonds recule très légèrement sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.64 à fin septembre est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. La BCE devrait maintenant maintenir ses taux directeurs au niveau atteint (4% pour le dépôt) et se focaliser sur la réduction de son bilan. L'arrivée à leur terme des TLTR0 va retirer environ 500 Mds d'ici fin juin 2024.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Pour réduire encore la liquidité en excès, la BCE a le choix entre vendre des actifs (à perte) ou avancer l'arrêt des réinvestissements des tombées du PEPP. Dans cette configuration, la résistance du spread italien contre Allemagne est une vraie question.

Octobre 2023

L'attaque menée par le Hamas le 7 octobre contre Israël, et le conflit qui en découle, sont venus renforcer l'incertitude géopolitique. Outre le bilan humain, les répercussions de ce conflit pourraient être nombreuses, allant d'une nouvelle dégradation de la confiance des acteurs économiques, alors que l'activité européenne est déjà flageolante, à une hausse des prix pétroliers limitant la décélération de l'inflation en cours ou dégradant les marges des entreprises. Côté Banques Centrales, la cible semble avoir été atteinte, avec un resserrement monétaire compatible avec un retour de l'inflation sur les objectifs de moyen terme. En Zone Euro, la faiblesse de l'activité (indice PMI manufacturier à 43 et des services à 47,8 soit en zone de contraction) et l'accélération du reflux de l'inflation (2,9% en octobre contre 4,3% en septembre) permettent de penser que le point haut des taux directeurs (4% pour le taux de dépôt) est atteint. La BCE a ainsi laissé ses taux directeurs inchangés après dix hausses consécutives. Aux Etats-Unis, la situation semble un peu moins claire, avec d'un côté une économie plus robuste (PMI en progression à 50 pour le manufacturier et 50,9 pour les services) et de l'autre une hausse des prix stable à 3,7%. En outre, le marché du travail américain enregistre un rebond inattendu des créations d'emplois (336 000 emplois créés contre 170 000 prévus). A ce stade de leur politique, les banquiers centraux attendent désormais de constater les effets des hausses de taux réalisées sur l'économie réelle. Dans ce contexte, le niveau des taux courts ne devrait plus subir les anticipations de resserrement monétaire et pourrait même bénéficier d'anticipations de baisse des taux directeurs. Ainsi, le 2 ans américain termine le mois d'octobre à 5,08%, en hausse de 4 pb, tandis que le 10 ans atteint 4.93%, en hausse de 36 pb, dans un mouvement de pentification notable de 32 pb. La tendance est identique bien que plus limitée en zone Euro : le 2 ans allemand chute de 18 pb, à 3.02%, le 10 ans de 4 pb, à 2.80%, générant un mouvement de pentification similaire de 14 pb sur le 2/10 ans. Les primes pays ont bénéficié de ce contexte de taux plus stable : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 2 pb, à 190 pb, l'agence S&P ayant confirmé le rating et la perspective stable de l'Italie. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 1 pb à 107 pb. Le Portugal a quant à lui poursuivi sur sa lancée, avec un spread à 65 pb. Le marché du Crédit a prolongé le trend à l'élargissement entamé mi-septembre, le conflit ayant conduit à une aversion au risque. En outre, les résultats du troisième trimestre ont été moins bien orientés, l'environnement de taux d'intérêt élevés pesant. Dans ce contexte, le Crédit IG s'est écarté de 7 pb (à 160 pb), et cristallise une sous-performance mensuelle de 20 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 192 pb. Au niveau des secteurs, la Consommation a surperformé avec un rendement total positif de 14 pb sur le mois, l'Immobilier sous-performant avec -57 pb. Au sein des actifs les plus risqués, les AT1 affichent un rendement total de -8 pb, contre -43 pb pour le High-Yield. Rattrapés par la hausse des taux, et des résultats moins fringants, les marchés actions affichent des performances mensuelles négatives. L'ensemble des marchés reculent, dans des proportions relativement similaires : -2.33% pour l'indice MSCI China, -2.46% pour le S&P 500 et -1.99% pour le Nasdaq 100. Les indices européens suivent, avec -2.87% pour le MSCI EMU et -2.41% pour l'Euro Stoxx 50. Les performances sont plus disparates au niveau sectoriel, avec une performance de -3.37% sur l'Euro Stoxx Banques. Le portefeuille a fait preuve de résistance, même s'il a souffert d'un environnement moins porteur pour les actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué négativement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution négative, partiellement compensé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, la contribution a été positive et a compensé la performance de la strate Actions : les positions de pentification de courbe (2 ans plutôt que 5 ans ou 10 ans plutôt que 30 ans) ont contribué favorablement, ainsi que l'exposition Crédit, qui représentait 87% de l'actif à fin octobre, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 65% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 25% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds recule de 0.03% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.62 à fin octobre est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Le cycle de resserrement étant arrivé à son terme, le marché ne devrait pas tarder à anticiper et augmenter les baisses de taux courts déjà envisagées pour la seconde partie de 2024. A contrario, si le contexte économique américain reste aussi soutenu ou si le reflux de l'inflation renforce le pouvoir d'achat des ménages européens, la prime de terme pourrait continuer de se reconstituer. D'autant que les besoins de financement des Etats pour 2024 restent similaires à 2023, alors que la BCE devrait réduire sa présence (non-réinvestissement de l'APP en année pleine, voire un QT plus agressif). Dans ces deux scénarios, la partie courte sera protectrice voire bénéfique.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Novembre 2023

Le scénario rêvé pour les marchés financiers, mêlant décélération de l'inflation et ralentissement de la croissance qui pousseraient les Banques Centrales à un assouplissement monétaire en 2024, s'est matérialisé en novembre et a généré une performance marquée des actifs risqués. La publication des derniers chiffres d'inflation a ainsi surpris à la baisse des deux côtés de l'Atlantique : aux Etats-Unis, l'inflation ressort à 3.2% en octobre (3.7% en septembre et 3.3% attendu) ; en Zone Euro, le taux d'inflation de novembre est également en baisse à 2.4% en rythme annualisé contre 2.9% en octobre et 4.3% en septembre. Bien que ces chiffres soient encourageants, les Banques Centrales restent prudentes et communiquent en faveur d'un maintien des taux au niveau actuel pour une période prolongée (sans grand succès). D'autant que les tensions géopolitiques font craindre une nouvelle hausse des prix de l'énergie, qui pourrait influer sur l'amélioration des niveaux d'inflation. Côté activité, si la résilience de l'économie américaine a été confirmée par une croissance annualisée à +5.2% au 3ème trimestre, le fléchissement attendu se fera sentir au 4ème trimestre. En zone Euro, les prévisions de la Commission Européenne sont plus pessimistes pour la Zone Euro avec des estimations à la baisse : +0.6% en 2023 (soit -0.2 par rapport aux anciennes prévisions) ; et les prévisions pour 2024 sont également revues à la baisse avec +1.2% contre +1.3% précédemment. Dans cet environnement, la FED et la BCE ont prolongé leur statu quo. Elles infléchissent toutefois leur discours fin novembre, se félicitant du ralentissement de l'inflation et confortant ainsi les marchés qui se positionnent déjà pour le prochain cycle d'assouplissement monétaire attendu en 2024, avec désormais près de 125 pb de baisse des taux directeurs anticipée pour la BCE. Dans ce contexte, les taux chutent significativement en novembre. Le 2 ans américain termine le mois à 4,68%, en baisse de 40 pb, tandis que le 10 ans atteint 4.33%, soit - 60 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 20 pb. La tendance est identique bien que plus limitée en zone Euro : le 2 ans allemand chute de 18 pb, à 2.82%, le 10 ans de 35 pb, à 2.45%, générant un mouvement d'aplatissement de 17 pb sur le 2/10 ans. L'environnement, porteur pour les actifs risqués, a permis le resserrement des primes : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 17 pb, à 177 pb, l'agence Moody's ayant confirmé le rating et retiré la perspective négative de l'Italie. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 5 pb à 102 pb, le spread portugais de 2 pb à 63 pb. Le resserrement est également marqué sur le Crédit, les taux des Banques Centrales ayant atteint leur point haut et le scénario de soft landing se renforçant, alors que le risque géopolitique reste au second plan sans escalade à ce stade au Moyen-Orient. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 13 pb (à 147 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 86 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 283 pb. Au niveau des secteurs, l'Immobilier a surperformé avec un resserrement de 19 pb, devant les Financières Senior (16 pb). Au sein des actifs les plus risqués, les AT1 affichent un resserrement de 34 pb, contre 51 pb pour le High-Yield qui affiche la performance mensuelle la plus élevée. Les performances sont également élevées sur les marchés Actions. L'ensemble des marchés progressent, les marchés chinois étant toutefois en retard, avec +2.28% pour l'indice MSCI China, toujours plombé par l'Immobilier et le manque de perspectives. Les indices européens suivent, avec +7.81% pour le MSCI EMU et +7.91% pour l'Euro Stoxx 50, dans un mouvement relativement uniforme, l'Euro Stoxx Banques réalisant +7.81%. Les marchés américains surperforment une nouvelle fois, le S&P 500 s'adjugeant 8.92% et le Nasdaq 100 +10.67% tirés par les « 7 Magnifiques ». Le portefeuille a su tirer parti de cet environnement, soutenu par la performance des actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué positivement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution positive, partiellement amputé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, la contribution a été positive : si les positions de pentification de courbe (2 ans plutôt que 5 ans ou 10 ans plutôt que 30 ans) ont été pénalisantes, l'exposition Crédit, qui représentait 88% de l'actif à fin novembre, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 64% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 26% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds progresse de 1.86% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.64 à fin novembre est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. La liquidité se réduit en cette fin d'année et exacerbe les mouvements de taux. Le marché a intégré très rapidement les dernières bonnes nouvelles et semble ne pas vouloir tenir de compte du Quantitative Tightening qui se profile à l'horizon en zone Euro, dont l'impact, cumulé à celui de l'augmentation des programmes d'émissions des principaux pays, sera difficilement neutre.

Décembre 2023

En décembre, la perception d'un pivot dans l'orientation des politiques monétaires a offert un soutien inconditionnel aux actifs risqués. Avec le ralentissement continu de l'inflation et le satisfecit des banquiers centraux, le marché a accru ses anticipations de baisses des taux directeurs : 175 pb de baisses sont attendues pour la BCE en 2024, avec un taux terminal attendu à 1.75% dès le début 2025 (soit 225 pb de baisses cumulées) et 150 pb pour la FED en 2024, avec un taux terminal attendu à 3.00% dès le début 2025,

OPCVM AMUNDI REVENUS

soit 250 pb de baisses cumulées. Si la grande prudence des banquiers centraux, quant à leur capacité à ramener les taux d'inflation plus proches de leur cible, les avait conduits à communiquer sur un contexte de taux élevés pendant une période prolongée, la rhétorique du « higher for longer » a donc fait long feu ! Les taux, loin d'anticiper une quelconque persistance de l'inflation, ont enregistré des baisses historiques : le 2 ans américain termine le mois à 4,25%, en baisse de 43 pb, tandis que le 10 ans atteint 3.88%, soit - 45 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 2 pb. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand chute de 42 pb, à 2.40%, tout comme le 10 ans à 2.02%. L'environnement s'est également révélé porteur pour les actifs risqués, et a permis le resserrement des primes : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 11 pb, à 166 pb. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 7 pb à 95 pb, le spread portugais de 6 pb à 57 pb. Le resserrement est également marqué sur le Crédit, le pivot de la FED et le scénario de soft landing se renforçant, alors que le risque géopolitique reste au second plan sans escalade à ce stade au Moyen-Orient. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 9 pb (à 138 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 61 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 353 pb. Au niveau des secteurs, l'Immobilier a surperformé avec un resserrement de 14 pb, devant les Financières Senior (10 pb). Au sein des actifs les plus risqués, les AT1 affichent un resserrement de 41 pb, contre 45 pb pour le High-Yield qui affiche la performance mensuelle la plus élevée. Les performances sont également élevées sur les marchés Actions, à l'exception de la Chine dont l'indice MSCI China recule de -2.58%, toujours plombé par l'Immobilier et le manque de perspectives. Les indices européens progressent sur l'anticipation d'une politique plus accommodante en 2024, avec +3.16% pour le MSCI EMU et +3.18% pour l'Euro Stoxx 50 (contre +1.88% pour l'Euro Stoxx Banques). Les marchés américains surperforment une nouvelle fois, le S&P 500 s'adjugeant 4.42% et le Nasdaq 100 +5.51%. Le portefeuille a su tirer parti de cet environnement, soutenu par la performance des actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué positivement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution positive, partiellement amputé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, la contribution a été positive : si les positions de pentification de courbe (2 ans plutôt que 5 ans ou 10 ans plutôt que 30 ans) ont été pénalisantes, l'exposition Crédit, qui représentait 82% de l'actif à fin décembre, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 57% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 26% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds progresse de 1.8% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.59 à fin décembre est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Pour 2024, le marché anticipe un assouplissement très net des conditions monétaires, sans passer par la case « récession » (rally des primes de risques fin 2023), rendu possible par une inflation qui convergera graduellement vers la cible des banquiers centraux. Tout semble donc empreint d'un fort degré d'optimisme, ce qui invite naturellement à la prudence. Nous observerons avec attention la résilience attendue de la croissance économique, ainsi que les développements sur le prix des matières premières, dont toute hausse surprise pourrait mettre à mal les espoirs de désinflation. Enfin, l'assouplissement précoce des conditions financières que nous vivons actuellement, avec le rehaussement des attentes de croissance et d'inflation qui ira de pair, pourrait infléchir la perception d'un retour rapide à une certaine normalité.

Janvier 2024

En janvier, les banques Centrales ont réaffirmé leur ton prudent et rappelé aux marchés qu'elles attendront un ralentissement de l'inflation vers 2% avant de baisser les taux. Dans cet environnement, les taux ont légèrement évolué à la hausse. Ainsi, en Europe, l'évolution du marché de l'emploi (toujours tendu) et des négociations salariales (dont les données ne seront disponibles qu'à la fin du printemps) seront déterminantes pour enclencher la séquence de baisses des taux. Et suite à la réunion de la BCE, le marché a ajusté ses attentes avec un léger report dans le temps de la première baisse. Le constat est identique aux Etats-Unis : entre une inflation publiée à 3.4% et des chiffres de croissance élevés (croissance de 2.5% en 2023 et 3.3% sur le quatrième trimestre), qui repoussent encore l'atterrissement de l'économie américaine, la FED ne semble pas dans l'urgence. Les investisseurs ont dès-lors repoussé légèrement dans le temps la première baisse du cycle. Dans cet environnement, les taux ont été orientés à la hausse : le 2 ans allemand termine le mois à 2.43%, en hausse de 3 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.17%, soit +15 pb, dans un mouvement de pentification de 12 pb. L'environnement s'est également révélé porteur pour les actifs risqués, et a permis le resserrement des primes : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 11 pb, à 155 pb. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 3 pb à 92 pb. Le resserrement est également marqué sur le Crédit, le scénario de soft landing se renforçant. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 7 pb (à 131 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 46 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance. Au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield affiche un resserrement de 11 pb. Les performances sont également positives sur les marchés Actions, à l'exception de la Chine dont l'indice MSCI China recule de -10.53%, toujours plombé par l'Immobilier et le manque de perspectives. Les indices américains progressent sur l'anticipation d'une

OPCVM AMUNDI REVENUS

économie plus résiliente en 2024, avec +1.59% pour le S&P 500 et +1.85% pour le Nasdaq 100. Une fois n'est pas coutume, les marchés européens surperforment, le MSCI EMU s'adjugeant +2.09%, l'Euro Stoxx 50 +2,81% (contre +2.59% pour l'Euro Stoxx Banques). Le portefeuille a su tirer parti de cet environnement, soutenu par la performance des actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué positivement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution positive, partiellement amputé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, la contribution a été positive : la position de pentification de courbe (2 ans plutôt que 5 ans et 10 ans plutôt que 30 ans) a contribué positivement, tout comme l'exposition Crédit, qui représentait 84% de l'actif à fin janvier, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 59% de l'actif, et plus particulièrement des obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 25% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds progresse de 1.27% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.57 à fin janvier est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. En 2024, les banquiers centraux devraient commencer à assouplir de leur politique monétaire. Ainsi, ils suivront avec attention les développements sur l'inflation, surtout si la croissance continue de résister, pour calibrer la date et le nombre de baisses. Le marché anticipe un taux neutre à 2% pour la Zone Euro et 3.25% pour les Etats-Unis, soit 2 points entiers de baisse par rapport au niveau actuel. Dans les prochaines semaines, nous allons voir jusqu'à quel point ces anticipations seront révisées.

Février 2024

Stoïques, les banques Centrales ont réaffirmé leur ton prudent et rappelé aux marchés qu'elles attendront un ralentissement de l'inflation vers 2% avant de baisser les taux. Dans cet environnement, les taux ont évolué à la hausse. Les marchés obligataires restent sous l'influence de l'évolution de l'inflation et de ses déterminants. Les publications sont appréciées tant en absolu qu'en relatif en scrutant le rythme de décélération d'un mois sur l'autre. Ainsi, aux Etats-Unis, elle s'établit à 3,1% en janvier contre 3,4% le mois précédent. L'inflation américaine reste sur un rythme soutenu et portée par les services, le logement et les soins médicaux. Bien qu'en baisse, ce résultat a dépassé les anticipations et engendré une envolée des taux longs américains, ainsi que sur la trajectoire future des taux. Et ce d'autant plus que l'économie américaine reste robuste : le PMI Manufacturier ressort à 50,3 en janvier, atteignant son plus haut niveau depuis plus d'un an. De même pour le secteur des services, dont l'indice atteint 52,9 contre 51,4 le mois précédent. Le marché du travail américain s'est également montré résilient avec 353 000 emplois créés en janvier. En Zone Euro, l'inflation s'établit à 2,8% en janvier contre 2,9% le mois précédent et les indicateurs d'activité s'améliorent : le PMI Manufacturier augmente à 46,6 (44,4 le mois précédent), son plus haut niveau depuis dix mois mais indique toujours une contraction de l'activité. Concernant l'indice PMI pour le secteur des services, il est en baisse passant de 48,8 à 48,4 en janvier. Dans cet environnement où l'inflation décélère, mais à un rythme plus lent qu'anticipé, la patience est désormais de mise pour les banquiers centraux, un assouplissement précoce présentant plus de risques notamment pour la Réserve fédérale. La BCE scrute les évolutions de salaires dont la tendance ne s'infléchit pas encore clairement, même si elle ralentit pour la première fois depuis 18 mois, passant de +4,7% le trimestre précédent à +4,5%. Dans ce contexte, les taux ont été orientés à la hausse : le 2 ans américain termine le mois à 4,62%, en hausse de 41 pb, tandis que le 10 ans atteint 4.25%, soit +34 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 7 pb. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2.90%, en hausse de 47 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.41%, soit +24 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 23 pb. L'environnement reste porteur pour les actifs risqués, et a permis le resserrement des primes : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 13 pb, à 142 pb. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 5 pb à 87 pb et le spread portugais de 8 pb à 70 pb. Le resserrement est également marqué sur le Crédit, le scénario de soft landing se renforçant aux Etats-Unis. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 10 pb (à 121 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 47 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 92 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 14 pb des Financières contre 6 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield affiche une nouvelle performance élevées, entamée fin octobre, avec un resserrement de 29 pb. Les performances sont également positives sur les marchés Actions, avec un rattrapage du marché chinois dont l'indice MSCI China gagne 8.55%. Les indices américains progressent sur l'anticipation d'une économie toujours plus résiliente en 2024, avec +5.17% pour le S&P 500 et +5.29% pour le Nasdaq 100. Les marchés européens ferment la marche, le MSCI EMU s'adjugeant +3.24%, l'Euro Stoxx 50 +4,93% (contre +0.66% pour l'Euro Stoxx Banques). Impacté par la hausse des rendements, le portefeuille a fait preuve de résistance grâce à la performance des actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué positivement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution positive, partiellement amputé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, la contribution a été négative : la position de pentification de courbe (2 ans plutôt que 5 ans et 10 ans plutôt que 30 ans) et l'exposition au risque de taux n'ont été que partiellement compensées par l'exposition Crédit, qui représentait 84% de l'actif à fin février, en particulier via sa strate

OPCVM AMUNDI REVENUS

d'obligations subordonnées, 57% de l'actif, et les obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 25% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds recule de -0.35% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.56 à fin février est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Avec la révision des anticipations déjà réalisée, le taux terminal s'établit un peu au-delà de 2,25%, ce qui semble plus en phase avec les indications de certains gouverneurs de la BCE et les mesures de taux neutre.

Mars 2024

La FED et la BCE ont réaffirmé leur approche prudente et rappelé aux marchés qu'elles attendront un ralentissement de l'inflation vers 2% avant de baisser les taux. La BCE pourrait être la première en action, le chiffre d'inflation publié en février ressortant à 2.6% contre 2.8% le mois précédent. En outre, l'activité économique demeure fragile : si les indices PMI poursuivent leur reprise, portés par les services, le manufacturier reste faible. Dans cet environnement, la BCE pourrait ainsi baisser, en juin, dans le cas de données d'inflation dans les services, et plus particulièrement d'évolution des salaires, mieux orientées. Le ton est moins positif côté politique budgétaire en zone euro. L'INSEE a publié une correction importante du déficit budgétaire de la France en 2023 de 4.9% à 5.5%, jetant un doute sur l'atteinte de l'objectif de déficit de 2.7% en 2027. Le déficit italien atteint 7,2% encore impacté par l'effet du crédit d'impôt « super bonus » immobilier (110% des dépenses d'amélioration énergétiques). Outre Atlantique, l'inflation augmente légèrement et passe à 3.2% en février contre 3.1% le mois précédent, poussant la FED à maintenir les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive. Si J. Powell a rassuré, soulignant que le chemin pour un retour à l'objectif d'inflation de 2% ne serait pas linéaire, et que l'accélération enregistrée en ce début d'année n'était pas de nature à remettre en cause les prévisions d'inflation, les membres du FOMC n'anticipent plus que trois baisses en 2024, pour un cumul de 75 pb. Il faut dire que la prévision de croissance a été significativement revue à la hausse de +0.7% pour 2024, à 2.1%, tenant compte de la meilleure tenue du marché de l'emploi qu'attendu, et ayant pour conséquence la suppression d'une baisse anticipée de 25 pb en 2025 par les membres de la FED. Au final, dans un environnement où les Banques Centrales sont prêtes à agir, mais ne sont pour autant pas dans l'urgence, les taux ont été légèrement orientés à la baisse : le 2 ans américain termine le mois inchangé, à 4,62%, tandis que le 10 ans atteint 4.20%, soit -5 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 5 pb. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2.85%, en baisse de 5 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.30%, soit -11 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 6 pb. Les primes de risque des pays de la zone euro ont marqué une pause, impactées en fin de mois par les questions de dérapages budgétaires. Ainsi, après avoir atteint 122 pb en cours de mois, l'écart BTP/Bund s'est élargi pour atteindre 137 pb ; le spread français se retourne également et s'écarte de 3 pb à 50 pb ; seules les spreads espagnol et portugais se maintiennent, à 86 et 68 pb. A l'image des marchés actions qui n'en finissent plus de battre des records, le marché du crédit bénéficie de cet environnement porteur pour les actifs risqués : le Crédit IG se resserre de 7 pb (à 114 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 55 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 148 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 9 pb des Financières contre 6 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield marque une pause, avec un écartement de 12 pb. Les performances sont également positives sur les marchés Actions, avec un rattrapage des Financières : l'Euro Stoxx Banques s'adjuge 13.98% contre +4.22% pour l'Euro Stoxx 50 et +4.32% pour le MSCI EMU. Les indices américains progressent sur l'anticipation d'une économie toujours plus résiliente en 2024, avec +3.10% pour le S&P 500 et +1.17% pour le Nasdaq 100. Le marché chinois ferme la marche, le MSCI China gagnant 0.77%. Le portefeuille a su tirer parti de cet environnement, soutenu par la baisse des taux et la performance des actifs risqués. La strate actions a ainsi contribué positivement, l'ensemble des positions longues ayant affiché une contribution positive, partiellement amputé par la position short S&P. Concernant les actifs obligataires, la contribution a été positive : l'exposition au risque de taux a contribué positivement, tout comme l'exposition Crédit, qui représentait 80% de l'actif à fin mars, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 56% de l'actif, et les obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 24% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds progresse de +2.34% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.55 à fin mars est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Si la baisse des taux de la BCE semble très probable en juin, la question de l'ampleur et de la rapidité du cycle d'assouplissement reste entière. A ce sujet, la synchronisation actuelle des mouvements de taux montre l'impact que pourrait avoir un délai de la baisse des taux directeurs américains.

Avril 2024

Les trajectoires d'inflation divergent aux Etats-Unis et en Europe et poussent les banques centrales dans des stratégies décalées. Lors du comité d'avril, la BCE a ainsi confirmé son intention de baisser ses taux directeurs

OPCVM AMUNDI REVENUS

en juin avec toutes les précautions d'usage au cas où les chiffres d'inflation cesserait leur tendance récente à l'amélioration. En effet, l'inflation poursuit sa baisse progressive : 2,8% en janvier, suivi de 2,6% en février puis 2,4% en mars et avril. Il en est de même pour l'inflation sous-jacente qui s'établit à 2,8% en avril, cassant le seuil des 3%. En outre, la croissance reste anémique (+0,3% sur le trimestre soit +0,4% en annuel), notamment dans les pays du nord plus concentrés sur l'industrie, en dépit d'enquêtes qui se révèlent moins mauvaises. Outre-Atlantique, le constat est différent et la FED est embarrassée par une ré-accélération de l'inflation, passée de 3,1% en janvier et 3,2% en février à 3,5% en mars. De surcroit, l'inflation sous-jacente peine à s'améliorer, à 3,8% en février et mars après 3,9% en janvier. et le PCE, indicateur favori de la FED, augmente même légèrement à 2,7% en mars après avoir baissé jusqu'à 2,5% en janvier et février. Côté croissance, l'inflexion de l'activité croissance, avec un PIB à 1,6% en rythme annualisé au premier trimestre après 3,4% au quatrième trimestre 2023, et des enquêtes PMI à 50,9, après avoir atteint un niveau supérieur à 52 en début d'année, ne sont guère suffisants pour contrebalancer les créations d'emplois élevées (303 000 en mars). En conséquence, les acteurs du marché obligataire ont fortement revu leurs anticipations concernant le rythme de baisses de la FED, avec une baisse en novembre et une autre en décembre : exit donc les baisses prévues pour l'été ! Les taux ont accusé le coup : le 2 ans américain termine le mois en hausse de 42 pb, à 5,04%, tandis que le 10 ans atteint 4,68%, soit +48 pb, dans un mouvement de pentification de 6 pb. La tendance est identique en zone Euro, même si dans des proportions plus réduites : le 2 ans allemand termine le mois à 3,03%, en hausse de 18 pb, tandis que le 10 ans atteint 2,58%, soit +28 pb, dans un mouvement de pentification de 10 pb. Le contexte demeure toutefois favorable aux actifs risqués : soit l'inflation reflue suffisamment, permettant aux Banques Centrales de baisser leurs taux directeurs, soit la hausse des prix reste alimentée par une conjoncture très positive, augurant de bons résultats futures. Ainsi, les primes de risque se resserrent : l'écart BTP/Bund s'est contracté de 5 pb, à 132 pb. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 9 pb à 77 pb et le spread portugais de 8 pb à 60 pb. Cette tendance trouve également sa source dans le maintien de la note de crédit de la France par Fitch et Moody's, qui a permis une surperformance de la France de 3 pb à 47 pb. Enfin, le marché du Crédit prolonge sa marche en avant, entamée enfin octobre : le Crédit IG se resserre de 2 pb (à 112 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 20 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 167 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 3 pb des Financières contre « seulement » 2 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield se reprend, avec un resserrement de 8 pb. Après plusieurs mois de hausse continue, les marchés Actions ont marqué le pas, dans la crainte d'une FED « on hold » pour longtemps. Ainsi, les Etats-Unis sous-performent, avec -4,16% pour le S&P 500 et -4,46% pour le Nasdaq 100, suivis de l'Europe avec -2,52% pour le MSCI EMU et -3,19% pour l'Euro Stoxx 50. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un Euro Stoxx Banques en hausse de +1,67%. Seul le marché chinois rebondit, avec une hausse de +6,54% pour le MSCI China. Impacté par la hausse des rendements, le portefeuille a fait preuve de résistance grâce aux couvertures sur les actions et à la performance du Crédit. La strate actions affiche ainsi une contribution très légèrement négative, la performance des marchés Actions ayant été compensée par la couverture sur le S&P et la position longue sur les Banques européennes. Concernant les actifs obligataires, la contribution est légèrement négative : l'exposition au risque de taux a pesé, partiellement compensé par l'exposition Crédit, qui représentait 81% de l'actif à fin avril, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 56% de l'actif, et les obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 24% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds recule de -0,14% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0,55 à fin avril est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Si la BCE devrait bien baisser ses taux en juin, la question du nombre de baisses reste liée à la capacité de la Réserve Fédérale à commencer à desserrer sa politique monétaire. L'inflexion des chiffres d'inflation récente est donc préoccupante même si elle pourrait être rapidement infirmée. Le Président de la FED a d'ailleurs écarté tout scénario de hausse supplémentaire des taux que le marché était prêt à envisager.

Mai 2024

Les investisseurs semblent douter de la capacité des Banques Centrales à initier un cycle complet de baisse des taux, et scrutent l'inflation pour deviner l'ampleur et le calendrier de la phase d'assouplissement monétaire. Outre-Atlantique, l'inflation montre à nouveau des signes de ralentissement, atteignant 3,4% sur un an en avril contre 3,5% le mois précédent. L'inflation sous-jacente, hors alimentation et énergie considérées somme les composantes les plus volatiles, se détend également, passant de 3,8% en mars à 3,6% sur un an en avril. La poursuite de ce mouvement requiert toutefois que l'inflation dans le secteur des services ralentisse, impliquant une moindre pression salariale. Les statistiques d'emplois demeurent donc essentielles, sachant que le marché du travail américain demeure résilient avec des créations d'emplois encore fortes même si en ralentissement (175 000 emplois en avril après 315 000 en mars) enjoignant la Réserve fédérale à la patience.

OPCVM AMUNDI REVENUS

La prochaine réunion de la FED se tiendra les 11 et 12 juin et les marchés anticipent une à deux baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024. En Zone Euro, l'inflation est restée stable en avril, à 2.4% sur un an et conforme aux prévisions : si l'évolution des salaires en Allemagne a jeté un doute sur la décélération salariale, elle semble finalement en ligne avec les attentes une fois retraitée des bonus (non récurrents). En termes d'activité, les indicateurs avancés d'activité se redressent un peu : le PMI Manufacturier augmente à 47.4 (46.2 prévus) contre 45.7 le mois précédent, son plus haut niveau depuis quinze mois ; et l'indice PMI pour le secteur des services reste stable à 53.3. Dans ce contexte, la BCE devrait baisser ses taux le 6 juin prochain car ces chiffres ne sont pas de nature à infléchir significativement son cadrage économique. Les investisseurs sont toutefois circonspects quant à la capacité de la BCE à mener un cycle d'assouplissement monétaire alors même que la FED n'a pas commencé le sien. Ceci explique les anticipations de marché qui ne prévoit plus que deux baisses, bien loin des quatre ou cinq baisses envisagées en début d'année. Les taux ont évolué de façon différenciée : le 2 ans américain termine le mois en baisse de 17 pb, à 4.87%, tandis que le 10 ans atteint 4.50%, soit -18 pb. La tendance est donc opposée en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 3.10%, en hausse de 7 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.66%, soit +8 pb. Le contexte demeure toutefois favorable aux actifs risqués : soit l'inflation reflue suffisamment, permettant aux Banques Centrales de baisser leurs taux directeurs, soit la hausse des prix reste alimentée par une conjoncture très positive, augurant de bons résultats futurs. Ainsi, les primes de risque se resserrent : l'écart BTP/Bund s'est contracté de 1 pb, à 131 pb, le spread espagnol baisse de 4 pb à 73 pb et le spread portugais de 2 pb à 58 pb ; le spread français demeure inchangé sur le mois, impacté en toute fin de mois par la dégradation de la note de crédit de la France par S&P. Le Crédit IG poursuit sa tendance au resserrement, avec un gain de 4 pb (à 108 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 29 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 195 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 8 pb des Financières contre 0 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield poursuit son rebond, avec un resserrement de 21 pb. Les marchés Actions ont quant à eux repris leur marche en avant. Ainsi, les Etats-Unis surperform, avec +4.80% pour le S&P 500 et +6.28% pour le Nasdaq 100, suivis la Chine avec +2.09% pour le MSCI China. L'Europe ferme la marche, avec +1.73% pour le MSCI EMU et +1.27% pour l'Euro Stoxx 50. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un Euro Stoxx Banques en hausse de +3.62%. Impacté par la hausse des rendements, le portefeuille a fait preuve de résistance grâce à la performance du Crédit. La strate actions affiche ainsi une contribution très légèrement négative, la couverture S&P ayant plus qu'absorbée la performance des marchés Actions et la position longue sur les Banques européennes. Concernant les actifs obligataires, la contribution est positive : si l'exposition au risque de taux a pesé, elle a été largement compensée par l'exposition Crédit, qui représentait 81% de l'actif à fin mai, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 56% de l'actif, et les obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 22% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds progresse de +0.81% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.54 à fin mai est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. Compte tenu des progrès déjà réalisés sur le front de l'inflation, le degré de restriction de la politique monétaire a augmenté permettant aux banquiers centraux de réduire cette intensité ; d'autant qu'une partie de l'impact est encore à venir. Il est vrai que la résilience de l'activité leur permet de s'assurer que les conditions sont bien réunies et d'éviter un faux départ, notamment pour la Réserve fédérale. En Zone Euro, la croissance n'ayant toujours pas comblé son retard par rapport à la tendance pré-Covid, le risque est moins prégnant. Dans cet environnement, nous maintenons notre position neutre à légèrement positive sur les taux.

Juin 2024

La dissolution surprise de l'Assemblée Nationale a semé le doute en cette fin de trimestre. Le mois de juin avait pourtant commencé avec la baisse des taux, attendue celle-ci, de la BCE. Ainsi, la BCE a procédé à une baisse de 25 pb, tout en réaffirmant sa dépendance aux prochaines données économiques et particulièrement d'inflation. En conséquence, les marchés vont rester focalisés sur l'évolution des prix pour déterminer l'ampleur et le calendrier de la phase d'assouplissement monétaire, et ce d'autant plus que les indices PMI sont sortis à des niveaux plus faibles qu'attendus, ce qui valide les anticipations de baisse de l'inflation et donc d'une probable baisse des taux directeurs en septembre. Outre-Atlantique, l'inflation montre à nouveau des signes de ralentissement, atteignant 3.3% sur un an en mai contre 3.4% le mois précédent. L'inflation sous-jacente, hors alimentation et énergie considérées somme les composantes les plus volatiles, se détend également, passant de 3.6% en avril à 3.4% sur un an en avril. En parallèle, le marché du travail américain reste dynamique : les créations d'emplois non agricoles sont sorties largement supérieures aux attentes, à 272k contre 180k attendues en mai, témoignant d'une lente normalisation du marché du travail, et poussant la Réserve fédérale à la patience. Si les Banques Centrales changent de cap, elles ne sont pas totalement synchronisées, ce qui pousse les investisseurs à s'interroger sur la capacité de la BCE à mener un cycle

OPCVM AMUNDI REVENUS

d'assouplissement monétaire alors même que la FED n'a pas commencé le sien. Ceci explique les anticipations de marché qui ne prévoit plus que deux baisses, bien loin des quatre ou cinq baisses envisagées en début d'année. Puis, la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale, suite au résultat des élections européennes, a généré un regain de volatilité et un écartement de la prime de la France dans un mouvement de « flight to quality » au profit de la dette allemande. Dans ce contexte, le 2 ans allemand termine le mois à 2.87%, en baisse de 27 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.50%, soit -16 pb, dans un mouvement de pentification de 10 pb. A l'opposé du spectre, la dette française a souffert tant l'incertitude attachée au résultat de ce scrutin est grande, alors que la France est désormais sous procédure de déficit excessif, limitant de facto les marges de manœuvre budgétaires. Ainsi, le 2 ans français termine le mois à 3.12%, en baisse de 4 pb, tandis que le 10 ans atteint 3.30%, soit +16 pb. L'écartement s'est en outre propagé aux autres pays : l'écart BTP/Bund s'est élargi de 26 pb, à 157 pb, le spread espagnol de 18 pb à 91 pb et le spread portugais de 18 pb à 76 pb. Dans cet environnement averse au risque, le Crédit IG s'est écarté de 12 pb (à 120 pb), et cristallise une sous-performance mensuelle de 42 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 155 pb. Les Financières ont particulièrement souffert, avec un écartement de 15 pb des Financières contre +8 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield a subi un élargissement de 19 pb. Les marchés Actions, notamment européens, ont souffert de cette aversion au risque. Si les Etats-Unis surperform, avec +3.47% pour le S&P 500 et +6.18% pour le Nasdaq 100, l'Europe recule sur fond d'incertitude politique en France : le MSCI EMU s'affiche à -2.61% et l'Euro Stoxx 50 -1.80%, avec une sous-performance massive des bancaires, l'Euro Stoxx Banques chutant de -6.78%. La Chine ferme la marche, avec -2.84% pour le MSCI China. Souffrant de son allocation Actions, le portefeuille a fait preuve de résistance grâce à la performance des Taux. La strate actions affiche ainsi une contribution négative, la couverture S&P et la position longue sur les Banques européennes ayant été pénalisantes. Concernant les actifs obligataires, la contribution est positive : l'exposition au risque de taux, avec une surexposition à l'Allemagne et une sous-exposition à la France, a compensé l'exposition Crédit, qui représentait 80% de l'actif à fin juin, en particulier via sa strate d'obligations subordonnées, 54% de l'actif, et les obligations convertibles contingentes (Cocos) financières avec 23% de l'actif. Au final, la valeur de part du fonds recule de -0.04% sur le mois. Concernant le profil ESG du fonds, qui est classé en catégorie SFRD 8, son score ESG de 0.52 à fin juin est resté nettement supérieur à celui de son univers de référence. L'incertitude reste grande sur les élections législatives, le prochain gouvernement de la France et la politique qu'il conduira. Sans préjuger du résultat, la consolidation fiscale ne semble pas constituer une priorité, ce qui pourrait conduire à un nouvel équilibre sur le spread OAT-BUND.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI REVENUS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI REVENUS - Annuels - C / D en devise EUR : 8,04%.
- Part AMUNDI REVENUS - Mensuels - C / D en devise EUR : 8,04%.
- Part AMUNDI REVENUS - OR en devise EUR : 9,02%.
- Part AMUNDI REVENUS - Trimestriels - C / D en devise EUR : 8,04%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	45 135 400,46	47 940 062,58
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	1 275 440,22	1 395 410,40
ASS GEN FIX 27-10-47 EMTN		2 632 480,91
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	288 645,49	1 707 645,38
ING GROEP NV 6.75% PERP		1 698 291,39
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	796 592,00	837 343,72
HSBC 6.0% PERP		1 368 242,56
ARGENTUM NETHERLANDS BV FOR SWISS RE 5.75% 15-		1 325 764,80
BARCLAYS 7.75% PERP		1 306 049,95
UBS GROUP AG 7.0% PERP		1 299 565,10

OPCVM AMUNDI REVENUS

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 132 505 014,45

- o Change à terme : 17 464 380,66
- o Future : 60 974 433,79
- o Options :
- o Swap : 54 066 200,00

b) Identité de la(des) contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CACIB LONDON CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG HSBC FRANCE EX CCF STATE STREET BANK MUNICH UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI REVENUS

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 12 octobre 2023 Ajout Dispositif de plafonnement des rachats :

Le 12 octobre 2023 Ajout La Société de Gestion pourra ne pas exécuter en totalité les ordres de rachat centralisés sur une même valeur liquidative en cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des porteurs le commande. Méthode de calcul et seuil retenus : La société de gestion peut décider de ne pas exécuter l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, lorsqu'un seuil objectivement préétabli par cette dernière est atteint sur une valeur liquidative. Ce seuil s'entend, sur une même valeur liquidative, comme le rachat net toutes parts confondues divisé par l'actif net du FCP. Pour déterminer le niveau de ce seuil, la société de gestion prendra notamment en compte les éléments suivants : (i) la périodicité de calcul de la valeur liquidative du FCP, (ii) l'orientation de gestion du FCP, (iii) et la liquidité des actifs que ce dernier détient. Pour le FCP AMUNDI REVENUS, le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil de 5 % de l'actif net est atteint. Le seuil de déclenchement est identique pour toutes les catégories de part du FCP. Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués. Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation, elles sont irrévocables. La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois. Information des porteurs en cas de déclenchement du dispositif : En cas d'activation du dispositif de plafonnement des rachats, les porteurs seront informés par tout moyen sur le site internet de la Société de Gestion (www.amundi.com). De plus, les porteurs dont les demandes de rachat auraient été, partiellement ou totalement, non exécutées seront informés de façon particulière et dans les meilleurs délais après la date de centralisation par le centralisateur. Traitement des ordres non exécutés : Durant toute la durée d'application du dispositif de plafonnement des rachats, les ordres de rachat seront exécutés dans les mêmes proportions pour les porteurs du FCP ayant demandé un rachat sur une même valeur liquidative. Les ordres ainsi reportés n'auront pas rang de priorité sur des demandes de rachat ultérieures. Cas d'exonération : Si l'ordre de rachat est immédiatement suivi d'une souscription du même investisseur d'un montant égal et effectué sur la même date de valeur liquidative, ce mécanisme ne sera pas appliqué au rachat considéré. Des informations complémentaires sur le dispositif de "gates" figurent dans le règlement de l'OPC.

Le 12 octobre 2023 Suppression Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Le 12 octobre 2023 Ajout Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Le 12 octobre 2023 Ajout Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. A ces frais peuvent s'ajouter : des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Le 12 octobre 2023 Ajout Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe " do no significant harm " ou " DNSH "), qu'elle est

OPCVM AMUNDI REVENUS

réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées. Nonobstant ce qui précède, le principe " ne pas nuire de manière significative " s'applique uniquement aux investissements sous-jacents à l'OPC qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de cet OPC ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le 12 octobre 2023 Ajout Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Le 12 octobre 2023 Modification Date de mise à jour du prospectus : 02 avril 2024.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR absolue
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an , 260 scénarios et va du 30/06/2023 au 28/06/2024.
- VAR 95 :
 - Maximum : 6,69%
 - Minimum : 3,24%
 - Moyenne : 4,63%
- VAR 99 :
 - Maximum : 10,64%
 - Minimum : 5,56%
 - Moyenne : 7,65%.
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 214,53.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« *SFDR* »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaux ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaux/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

OPCVM AMUNDI REVENUS

- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

OPCVM AMUNDI REVENUS

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI REVENUS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI REVENUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI REVENUS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 31 Octobre 2024

Paris La Défense, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

OPCVM AMUNDI REVENUS

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI REVENUS

Bilan Actif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Actions et valeurs assimilées	57 409 125,71	84 813 002,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 643 376,24	7 773 308,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 643 376,24	7 773 308,93
Obligations et valeurs assimilées	46 517 698,93	71 680 278,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	46 517 698,93	71 680 278,35
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 918 443,26	4 740 243,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 918 443,26	4 740 243,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	329 607,28	619 171,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	314 418,92	619 171,80
Autres opérations	15 188,36	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	21 128 298,33	36 155 518,21
Opérations de change à terme de devises	17 464 380,66	32 231 974,62
Autres	3 663 917,67	3 923 543,59
COMPTE FINANCIERS	2 467 544,73	237 681,52
Liquidités	2 467 544,73	237 681,52
TOTAL DE L'ACTIF	81 004 968,77	121 206 202,65

OPCVM AMUNDI REVENUS

Bilan Passif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	46 517 086,53	64 802 906,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	14 989 723,70	21 888 969,97
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 042 295,40	-5 079 968,57
Résultat de l'exercice (a,b)	2 179 900,64	3 643 165,89
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	59 644 415,47	85 255 073,37
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 142 483,44	2 569 262,10
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 142 483,44	2 569 262,10
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	335 668,85	619 171,78
Autres opérations	1 806 814,59	1 950 090,32
DETTES	17 580 415,40	32 138 529,32
Opérations de change à terme de devises	17 485 954,78	31 816 495,32
Autres	94 460,62	322 034,00
COMPTE FINANCIERS	1 637 654,46	1 243 337,86
Concours bancaires courants	1 637 654,46	1 243 337,86
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	81 004 968,77	121 206 202,65

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI REVENUS

Hors-Bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0923		333 158,54
EURO BOBL 0923		10 298 190,00
US 10Y ULT 0923		6 079 285,06
CBOT USUL 30A 0923		249 713,57
EURO-OAT 0924	5 663 520,00	
EURO BOBL 0924	6 520 640,00	
CBOT USUL 30A 0924	350 857,24	
US 10Y ULT 0924	3 601 644,51	
SP 500 MINI 0923		8 227 772,69
SP 500 MINI 0924	7 727 781,67	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S34		14 799 900,00
ITRAXX EUR XOVER S34		19 733 200,00
ITRAXX EUROPE S36 V1	10 000 000,00	10 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S34	14 599 800,00	
ITRAXX EUR XOVER S34	19 466 400,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0923		5 661 900,00
FV CBOT UST 5 0923		1 079 702,90
EURO BTP 0923		696 660,00
XEUR FOAT EUR 0923		385 200,00
EURO BUND 0923		10 030 500,00
TU CBOT UST 2 0923		3 168 509,40
US 10YR NOTE 0923		1 131 917,40
FV CBOT UST 5 0924	2 187 747,84	
TU CBOT UST 2 0924	5 525 863,07	
US 10YR NOTE 0924	1 539 319,46	
EURO BUND 0924	6 581 000,00	
EURO SCHATZ 0924	19 026 000,00	
EURO STOXX 50 0924	49 260,00	
DJES BANKS 0924	2 200 800,00	
DJES BANKS 0923		3 460 800,00
EURO STOXX 50 0923		442 700,00
Engagement sur marché de gré à gré		

OPCVM AMUNDI REVENUS

Hors-Bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Swaps de taux		
FIX/3.177/OISEST/0.0	6 000 000,00	
Swaps d'inflation		
FIX / EU HICP XT 28	4 000 000,00	
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI REVENUS

Compte de Résultat au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	113 593,01	144 847,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	115 324,03	186 376,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 835 486,94	5 085 971,84
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	91 370,74	26 340,14
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 155 774,72	5 443 535,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 712,63	7 164,30
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	57 256,71	39 233,52
Autres charges financières		
TOTAL (2)	59 969,34	46 397,82
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 095 805,38	5 397 137,61
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	214 915,75	258 587,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 880 889,63	5 138 549,84
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-446 604,45	-1 170 085,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	254 384,54	325 298,80
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 179 900,64	3 643 165,89

OPCVM AMUNDI REVENUS

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013060126 - Part AMUNDI REVENUS OR C/D : Taux de frais maximum de 0,20% TTC.

FR0012635647 - Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

FR0012635613 - Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

FR0012635654 - Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM AMUNDI REVENUS

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part AMUNDI REVENUS OR C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

2. Évolution de l'actif net au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	85 255 073,37	134 888 430,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 235 256,15	2 826 307,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 956 957,36	-52 964 088,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 929 801,81	1 697 069,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 630 913,81	-10 455 628,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 918 628,39	14 426 336,94
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 387 711,92	-13 651 462,71
Frais de transactions	-101 478,04	-122 494,81
Différences de change	-314 037,03	84 926,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 157 779,08	10 091 331,93
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>465 679,60</i>	<i>-7 692 099,48</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>7 692 099,48</i>	<i>17 783 431,41</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	422 124,74	-3 592 061,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 624 866,10</i>	<i>-2 046 990,84</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 046 990,84</i>	<i>-1 545 070,23</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 501 432,86	-2 786 844,94
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 880 889,63	5 138 549,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat (*)	-262 606,68	-325 298,80
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	59 644 415,47	85 255 073,37

(*) Le montant de l'acompte sur résultat se décompose de la manière suivante :

- Acompte Report à nouveau : 8 222,14
- Acompte exercice en cours : 254 384,54

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	108 097,14	0,18
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	46 409 601,79	77,81
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	46 517 698,93	77,99
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	7 727 781,67	12,96
Crédit	44 066 200,00	73,88
Taux	16 136 661,75	27,05
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	67 930 643,42	113,89
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 250 060,00	3,77
Taux	44 859 930,37	75,21
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	47 109 990,37	78,98

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	46 409 601,79	77,81			108 097,14	0,18		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 467 544,73	4,14
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 637 654,46	2,75
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	16 136 661,75	27,05						
Autres opérations	34 859 930,37	58,45					10 000 000,00	16,77

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	517 152,55	0,87	309 491,09	0,52	3 193 748,47	5,35	7 972 329,80	13,37	34 524 977,02	57,88
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 467 544,73	4,14								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 637 654,46	2,75								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							6 520 640,00	10,93	9 616 021,75	16,12
Autres opérations					30 551 863,07	51,22	6 187 747,84	10,37	8 120 319,46	13,61

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	8 643 376,24	14,49						
Obligations et valeurs assimilées	6 370 734,39	10,68	732 402,76	1,23				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 701 746,69	2,85						
Comptes financiers			39 444,37	0,07	5 377,33	0,01	14 645,72	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	15 885 419,08	26,63	729 119,77	1,22				
Comptes financiers	1 637 105,70	2,74					548,76	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	11 680 283,42	19,58						
Autres opérations	9 252 930,37	15,51						

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	874 040,92
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	16 590 339,74
	Dépôts de garantie en espèces	1 888 184,28
	Coupons et dividendes en espèces	5 733,39
	Collatéraux	1 770 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		21 128 298,33
DETTES		
	Vente à terme de devise	16 614 538,85
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	871 415,93
	Frais de gestion fixe	37 485,65
	Autres dettes	56 974,97
TOTAL DES DETTES		17 580 415,40
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		3 547 882,93

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	2 314,640	192 242,32
Parts rachetées durant l'exercice	-9 415,221	-798 534,64
Solde net des souscriptions/rachats	-7 100,581	-606 292,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 495,323	
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	591,516	50 884,80
Parts rachetées durant l'exercice	-3 730,697	-317 735,70
Solde net des souscriptions/rachats	-3 139,181	-266 850,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 756,153	
Part AMUNDI REVENUS OR C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	19 340,130	1 972 977,45
Parts rachetées durant l'exercice	-238 197,588	-24 424 575,42
Solde net des souscriptions/rachats	-218 857,458	-22 451 597,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	434 568,281	
Part AMUNDI REVENUS Part O - C/D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-41 800,000	-3 776 690,75
Solde net des souscriptions/rachats	-41 800,000	-3 776 690,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	230,048	19 151,58
Parts rachetées durant l'exercice	-19 561,310	-1 639 420,85
Solde net des souscriptions/rachats	-19 331,262	-1 620 269,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	89 635,019	

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI REVENUS OR C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI REVENUS Part O - C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.7. FRAIS DE GESTION

		28/06/2024
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	44 327,17	
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,03
Rétrocessions des frais de gestion		
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	18 506,72	
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,03
Rétrocessions des frais de gestion		
Part AMUNDI REVENUS OR C/D		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	67 211,27	
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,12
Rétrocessions des frais de gestion		
Part AMUNDI REVENUS Part O - C/D		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	827,26	
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,11
Rétrocessions des frais de gestion		
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	84 043,33	
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,03
Rétrocessions des frais de gestion		

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

		28/06/2024
Garanties reçues par l'OPC		
- dont garanties de capital		
Autres engagements reçus		
Autres engagements donnés		

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations	FR001400N2M9	CA 3.75% 22-01-34 EMTN	1 338 102,23
	FR001400N2U2	CA 6.5% PERP	101 514,01
	FR001400F067	CA 7.25% PERP EMTN	701 680,86
	FR001400KSZ7	CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	310 262,39
TCN			224 644,97
OPC	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	1 918 443,26
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	225 254,36
	FR0011176627	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI-PC	1 060 763,87
	LU1892246130	PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	0,10
Instruments financiers à terme			632 424,93
Total des titres du groupe			3 256 545,49

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	17/11/2023	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	185,30	0,009		
Acomptes	15/12/2023	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	6 359,12	0,292	218,00	0,01
Acomptes	19/01/2024	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	8 338,59	0,383	109,00	0,005
Acomptes	16/02/2024	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	7 996,25	0,383	104,53	0,005
Acomptes	15/03/2024	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	7 996,25	0,383		
Acomptes	19/04/2024	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	8 221,98	0,383		
Acomptes	17/05/2024	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	8 222,14	0,383		
Acomptes	21/06/2024	AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	7 174,23	0,383	375,12	0,02
Acomptes	19/01/2024	AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D	104 365,31	1,125	3 246,92	0,035
Acomptes	19/04/2024	AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D	103 747,51	1,125		
Total acomptes			262 606,68	4,845	4 053,57	0,075

Le montant de l'acompte sur résultat se décompose de la manière suivante :

- Acompte Report à nouveau : 8 222,14
- Acompte exercice en cours : 254 384,54

OPCVM AMUNDI REVENUS

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	14 989 723,70	21 888 969,97
Résultat avant acompte(s)	2 434 285,18	3 968 464,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	254 384,54	325 298,80
Total	17 169 624,34	25 532 135,86

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D		
Affectation		
Distribution	213 728,95	191 085,66
Report à nouveau de l'exercice	748 114,96	943 597,62
Capitalisation		
Total	961 843,91	1 134 683,28
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	47 495,323	54 595,904
Distribution unitaire	4,50	3,50
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		1 669,40

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D		
Affectation		
Distribution	35 824,25	31 748,23
Report à nouveau de l'exercice	330 159,34	419 702,51
Capitalisation		
Total	365 983,59	451 450,74
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 756,153	21 895,334
Distribution unitaire	1,91	1,45
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		654,65

OPCVM AMUNDI REVENUS

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS OR C/D		
Affectation		
Distribution	1 955 557,26	2 286 990,09
Report à nouveau de l'exercice	12 331 540,37	18 515 607,98
Capitalisation		
Total	14 287 097,63	20 802 598,07
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	434 568,281	653 425,739
Distribution unitaire	4,50	3,50
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		23 841,76

OPCVM AMUNDI REVENUS

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Part O - C/D		
Affectation		
Distribution		60 610,00
Report à nouveau de l'exercice		1 075 901,47
Capitalisation		
Total		1 136 511,47
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		41 800,000
Distribution unitaire		1,45
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		1 358,61

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D		
Affectation		
Distribution	201 678,79	190 690,99
Report à nouveau de l'exercice	1 353 020,42	1 816 201,31
Capitalisation		
Total	1 554 699,21	2 006 892,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	89 635,019	108 966,281
Distribution unitaire	2,25	1,75
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		3 258,75

OPCVM AMUNDI REVENUS

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 042 295,40	-5 079 968,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-4 042 295,40	-5 079 968,57
	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-282 740,00	-276 277,56
Total	-282 740,00	-276 277,56
	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-110 842,67	-108 624,01
Total	-110 842,67	-108 624,01
	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS OR C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 120 823,40	-3 931 698,31
Total	-3 120 823,40	-3 931 698,31

OPCVM AMUNDI REVENUS

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Part O - C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		-224 707,56
Total		-224 707,56

	28/06/2024	30/06/2023
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-527 889,33	-538 661,13
Total	-527 889,33	-538 661,13

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	273 768 207,32	230 477 193,21	134 888 430,24	85 255 073,37	59 644 415,47
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D en EUR					
Actif net	17 704 155,36	17 270 581,34	4 772 610,58	4 623 465,70	4 167 044,39
Nombre de titres	195 223,013	184 680,808	55 813,229	54 595,904	47 495,323
Valeur liquidative unitaire	90,68	93,51	85,51	84,68	87,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,75	-0,33	-2,69	-5,06	-5,95
Distribution unitaire sur résultat	2,50	2,50	2,50	3,50	4,50
Crédit d'impôt unitaire	0,007	0,009	0,024		
Report à nouveau unitaire sur résultat	13,73	16,83	17,46	17,28	15,75
Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D en EUR					
Actif net	3 232 241,89	2 242 307,11	1 815 207,07	1 813 066,33	1 599 486,08
Nombre de titres	36 221,450	24 366,186	21 590,630	21 895,334	18 756,153
Valeur liquidative unitaire	89,23	92,02	84,07	82,80	85,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,67	-0,30	-2,66	-4,96	-5,90
Distribution unitaire sur résultat	2,492	2,491	21,871	3,491	4,505
Crédit d'impôt unitaire	0,009	0,01		0,064	0,04
Report à nouveau unitaire sur résultat	13,67	16,71		19,16	17,60

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part AMUNDI REVENUS OR C/D en EUR					
Actif net	236 160 703,32	194 984 905,75	114 147 349,57	66 030 600,85	46 230 686,13
Nombre de titres	2 269 264,290	1 794 283,750	1 134 037,544	653 425,739	434 568,281
Valeur liquidative unitaire	104,06	108,67	100,65	101,05	106,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,27	-0,39	-3,15	-6,01	-7,18
Distribution unitaire sur résultat	2,50	2,50	2,50	3,50	4,50
Crédit d'impôt unitaire	0,008	0,012	0,034	0,04	
Report à nouveau unitaire sur résultat	19,91	24,85	26,98	28,33	28,37
Part AMUNDI REVENUS Part O - C/D en EUR					
Actif net	5 407 933,85	4 088 906,88	3 776 011,62	3 762 707,52	
Nombre de titres	57 614,187	41 800,000	41 800,000	41 800,000	
Valeur liquidative unitaire	93,86	97,82	90,33	90,01	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,84	-0,32	-2,84	-5,37	
Distribution unitaire sur résultat	2,502	2,491	27,361	3,491	
Crédit d'impôt unitaire	0,007	0,01		0,07	
Report à nouveau unitaire sur résultat	18,95	23,19		25,73	

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D en EUR					
Actif net	11 263 172,90	11 890 492,13	10 377 251,40	9 025 232,97	7 647 198,87
Nombre de titres	126 177,742	129 183,088	123 384,378	108 966,281	89 635,019
Valeur liquidative unitaire	89,26	92,04	84,10	82,82	85,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,66	-0,31	-2,66	-4,94	-5,88
Distribution unitaire sur résultat	2,50	2,50	2,50	3,50	4,50
Crédit d'impôt unitaire	0,007	0,009	0,025	0,029	0,035
Report à nouveau unitaire sur résultat	13,27	16,30	16,89	16,66	15,09

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	1 764	171 026,12	0,29
ABBVIE	USD	512	81 939,11	0,14
AIRBNB INC-CLASS A	USD	283	40 038,53	0,07
AMAZON.COM INC	USD	99	17 850,94	0,03
AMERICAN FINANCIAL GROUP	USD	924	106 060,63	0,18
ANALOG DEVICES INC	USD	461	98 183,21	0,16
ANSYS	USD	105	31 497,55	0,05
APPLE INC	USD	728	143 066,35	0,24
APPLIED MATERIALS INC	USD	792	174 391,49	0,29
ARISTA NETWORKS INC	USD	224	73 251,71	0,13
ATMOS ENERGY CORP.	USD	1 604	174 580,45	0,29
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	425	94 651,97	0,16
BEST BUY CO INC	USD	206	16 201,30	0,02
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	223	17 130,48	0,03
BROADCOM INC	USD	85	127 333,85	0,21
BUNGE LTD	USD	443	44 132,60	0,08
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	82	23 546,07	0,04
CARLYLE GROUP INC/THE	USD	465	17 419,87	0,03
CARMAX	USD	260	17 791,84	0,03
CATERPILLAR INC	USD	117	36 363,61	0,07
CHEVRONTEXACO CORP	USD	674	98 369,10	0,16
CINCINNATI FINANCIAL CORP	USD	650	71 625,85	0,12
CISCO SYSTEMS	USD	3 944	174 835,03	0,29
CME Group-A Shs -A-	USD	635	116 483,32	0,19
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	914	57 991,14	0,09
COMCAST CORP CLASS A	USD	3 290	120 211,24	0,20
CONAGRA BRANDS INC	USD	647	17 156,74	0,03
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	1 561	130 239,91	0,22
COPART	USD	461	23 296,25	0,04
CORNING INC	USD	3 071	111 321,06	0,18
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	139	110 238,96	0,18
CVS HEALTH CORP	USD	304	16 752,26	0,03
DANAHER CORP	USD	441	102 807,42	0,18
DOMINION ENERGY RG REGISTERED	USD	652	29 809,19	0,05
DR HORTON INC	USD	1 310	172 258,74	0,29
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	550	47 402,38	0,08
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	753	97 891,76	0,17
EQUITABLE HOLDINGS INC	USD	2 129	81 167,19	0,13
ESSENTIAL UTIL RG	USD	2 926	101 915,17	0,17

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EXXON MOBIL CORP	USD	763	81 956,20	0,14
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	541	17 349,35	0,03
GILEAD SCIENCES INC	USD	2 639	168 940,32	0,28
GRACO	USD	1 893	140 029,90	0,23
HF SINCLAIR CORP	USD	1 962	97 646,91	0,16
HORMEL FOODS CORP	USD	4 371	124 349,70	0,21
HYATT HOTELS CORP - CL A	USD	126	17 860,43	0,03
INCYTE	USD	2 916	164 933,91	0,28
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	2 851	77 383,34	0,13
INTUIT INC	USD	103	63 160,84	0,11
INTUITIVE SURGICAL	USD	410	170 178,21	0,29
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 254	171 014,36	0,29
JUNIPER NETWORKS INC	USD	2 034	69 194,91	0,11
KKR & Co Registered Shs	USD	239	23 468,50	0,04
KLA TENCOR	USD	23	17 694,17	0,03
LAM RESEARCH CORP	USD	18	17 884,11	0,03
LENNAR CORP COM	USD	695	97 186,52	0,16
LIVE NATION ENTERTAINMENT IN	USD	201	17 580,35	0,03
M AND T BANK	USD	336	47 452,26	0,08
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	259	16 892,09	0,03
MASTERCARD INC	USD	410	168 766,60	0,29
MERCK AND	USD	1 427	164 835,64	0,28
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	100	47 046,42	0,08
MGM MIRAGE	USD	444	18 410,41	0,03
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	394	48 353,46	0,08
MICROSOFT CORP	USD	415	173 066,71	0,29
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	809	49 396,74	0,09
MONOLITHIC POWER SYSTEM	USD	32	24 533,48	0,04
MONSTER BEVERAGE CORP	USD	3 446	160 604,34	0,27
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	311	20 547,62	0,04
NVIDIA CORP	USD	924	106 508,94	0,18
OMNICOM GROUP	USD	471	39 420,29	0,07
ORACLE CORP COM	USD	132	17 390,62	0,03
PACCAR INC	USD	1 760	169 045,39	0,29
PAYCHEX	USD	1 481	163 832,39	0,27
PEPSICO INC	USD	903	138 961,32	0,23
PRICE T ROWE GROUP	USD	946	101 780,51	0,17
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	1 109	170 652,00	0,29
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	929	63 883,65	0,11
PULTE GROUP	USD	340	34 927,92	0,06
REGENERON PHARMA	USD	177	173 578,08	0,29
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	985	18 417,91	0,03
SALESFORCE INC	USD	298	71 486,63	0,12
SEMPRA ENERGY	USD	506	35 909,83	0,06

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SKYWORKS SOLUTIONS INC.	USD	411	40 871,83	0,07
SNAP ON TOOLS CORP	USD	158	38 534,75	0,06
SOUTHWEST AIRLINES	USD	832	22 209,96	0,04
STEEL DYNAMICS INC	USD	447	54 011,20	0,09
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	1 068	47 024,88	0,08
SYNOPSYS INC	USD	253	140 471,36	0,23
TANGO HOLDINGS INC	USD	1 584	174 502,34	0,29
TERADYNE INC	USD	126	17 433,67	0,03
THE COCA COLA COMPANY	USD	373	22 152,04	0,04
THE KRAFT HEINZ COMPANY	USD	4 703	141 386,20	0,23
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	43	22 187,08	0,03
THE WALT DISNEY	USD	235	21 771,08	0,04
TYSON FOODS CL A	USD	331	17 647,16	0,03
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	297	141 124,53	0,24
UNITED RENTALS INC	USD	29	17 499,58	0,03
UNITED THERAPEUTICS CORP	USD	312	92 733,94	0,16
VALERO ENERGY CORP	USD	414	60 553,90	0,10
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	101	17 246,57	0,02
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	702	27 012,34	0,04
VISA INC CLASS A	USD	678	166 041,20	0,28
WATSCO INC	USD	162	70 020,88	0,11
WESTERN DIGITAL CORP	USD	637	45 034,28	0,07
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	56	17 210,95	0,03
ZEBRA TECHNOLOGIES CLASS A COM	USD	62	17 871,39	0,03
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS-A	USD	317	17 507,10	0,03
TOTAL ETATS-UNIS			8 421 803,88	14,12
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	604	170 991,03	0,29
CRH PLC	USD	723	50 581,33	0,08
TOTAL IRLANDE			221 572,36	0,37
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 643 376,24	14,49
TOTAL Actions et valeurs assimilées			8 643 376,24	14,49
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	140 000	147 969,98	0,25
CMZB FRANCFOR 6.125% PERP	EUR	600 000	603 228,77	1,01
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	1 000 000	877 548,25	1,47
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	EUR	200 000	202 416,01	0,34
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 10.0% PERP	EUR	400 000	437 172,95	0,73
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	100 000	97 720,63	0,17
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMB 5.25% 23-01-84	EUR	100 000	105 071,81	0,18
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	EUR	100 000	98 284,25	0,16

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.5% 22-09-26	EUR	100 000	94 640,47	0,16
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.75% 02-05-29	EUR	47 000	48 220,60	0,08
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	100 000	108 097,14	0,18
NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE 5.625% 23-08-34	EUR	200 000	199 781,90	0,34
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 2.0% 15-07-25	EUR	110 000	108 967,72	0,18
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	100 000	102 633,64	0,17
VOLKSWAGEN LEASING 4.75% 25-09-31	EUR	80 000	86 823,21	0,14
TOTAL ALLEMAGNE			3 318 577,33	5,56
AUSTRALIE				
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	170 000	187 255,25	0,31
TOTAL AUSTRALIE			187 255,25	0,31
AUTRICHE				
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	600 000	645 758,88	1,08
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	400 000	396 761,09	0,67
VOLKS BANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	200 000	201 704,33	0,34
TOTAL AUTRICHE			1 244 224,30	2,09
BELGIQUE				
AZELIS FINANCE NV 5.75% 15-03-28	EUR	100 000	104 562,66	0,17
BELFIUS SANV 5.25% 19-04-33	EUR	100 000	103 429,91	0,17
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	500 000	517 008,66	0,87
TOTAL BELGIQUE			725 001,23	1,21
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	100 000	102 739,86	0,18
BANCO DE BADELL 5.125% 27-06-34	EUR	300 000	301 845,94	0,50
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	200 000	224 536,15	0,38
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	200 000	203 747,01	0,34
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	300 000	327 540,65	0,55
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	100 000	109 062,99	0,18
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	100 000	100 839,37	0,17
BBVA 8.375% PERP	EUR	1 000 000	1 064 975,63	1,78
CAIXABANK 5.875% PERP	EUR	600 000	595 946,99	1,00
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	800 000	850 957,65	1,43
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	300 000	322 385,80	0,54
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	1 000 000	1 066 920,21	1,79
CEP FINANCE 4.125% 11-04-31	EUR	100 000	98 918,05	0,16
NT CONS FIN 3.75% 17-01-29	EUR	100 000	102 073,27	0,17
UNICAJA BANCO SA E 5.5% 22-06-34	EUR	100 000	99 549,44	0,17
TOTAL ESPAGNE			5 572 039,01	9,34
ETATS-UNIS				
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	100 000	98 769,25	0,16
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	100 000	98 440,50	0,17
BK AMERICA 3.648% 31-03-29	EUR	200 000	201 563,31	0,34
CARNIVAL CORPORATION 5.75% 15-01-30	EUR	100 000	104 437,27	0,17
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	150 000	158 962,58	0,27

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DIGITAL EURO FIN 1.125% 09-04-28	EUR	200 000	181 018,57	0,31
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	240 000	256 814,57	0,43
IQVIA 2.875% 15-09-25	EUR	100 000	99 440,07	0,16
JPM CHASE 3.761% 21-03-34 EMTN	EUR	100 000	100 397,81	0,17
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	200 000	189 430,13	0,31
SANTANDER HOLDINGS USA INC 1 3.45% 02-06-25	USD	120 000	109 819,22	0,19
VERIZON COMMUNICATION 4.25% 31-10-30	EUR	130 000	138 300,96	0,23
WMG ACQUISITION 2.75% 15-07-28	EUR	100 000	95 748,68	0,16
TOTAL ETATS-UNIS			1 833 142,92	3,07
FINLANDE				
HUHTAMAKI OYJ 4.25% 09-06-27	EUR	100 000	100 269,92	0,17
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	100 000	106 193,13	0,18
TOTAL FINLANDE			206 463,05	0,35
FRANCE				
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	100 000	102 110,95	0,17
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	100 000	103 159,90	0,17
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	500 000	526 935,91	0,89
AYVENS 3.875% 24-01-28	EUR	100 000	101 587,09	0,17
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	100 000	103 866,84	0,18
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	100 000	105 652,13	0,17
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	1 000 000	1 044 530,33	1,76
BNP PAR 9.25% PERP	USD	200 000	200 253,55	0,34
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	400 000	417 231,27	0,70
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	400 000	419 927,16	0,70
CA 3.75% 22-01-34 EMTN	EUR	100 000	101 514,01	0,17
CA 6.5% PERP	EUR	700 000	701 680,86	1,17
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	300 000	310 262,39	0,52
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	200 000	224 644,97	0,37
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	100 000	103 216,94	0,17
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	100 000	100 412,15	0,17
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	100 000	99 725,21	0,17
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	200 000	206 467,80	0,35
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	100 000	100 661,96	0,17
EDF 5.0% PERP EMTN	EUR	500 000	507 636,19	0,85
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	400 000	444 562,99	0,74
EDF 9.125% PERP	USD	600 000	612 165,76	1,02
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	100 000	100 544,16	0,16
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	100 000	99 588,65	0,17
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	100 000	99 845,60	0,17
ENGIE 5.125% PERP	EUR	100 000	99 584,35	0,16
FORVIA 3.75% 15-06-28	EUR	200 000	193 251,94	0,32
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	100 000	100 860,70	0,17
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	100 000	96 863,50	0,16
KAPLA 3.375% 15-12-26	EUR	200 000	195 040,77	0,33

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	200 000	185 686,92	0,31
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	200 000	207 532,02	0,35
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	100 000	105 323,60	0,18
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	700 000	733 266,84	1,23
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	200 000	192 449,86	0,32
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	200 000	199 852,09	0,34
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875% 04-11-29	EUR	100 000	84 098,14	0,14
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	150 000	137 213,32	0,23
SG 10.0% PERP	USD	222 000	217 768,11	0,37
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	700 000	737 447,38	1,24
SG 8.5% PERP	USD	540 000	489 006,18	0,82
SOGECAPI 6.5% 16-05-44	EUR	200 000	215 276,29	0,37
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	100 000	93 569,69	0,16
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	100 000	97 434,50	0,16
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	100 000	109 389,36	0,18
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	100 000	109 815,99	0,19
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	200 000	183 876,52	0,31
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	600 000	663 388,55	1,11
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	EUR	100 000	84 162,02	0,14
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	300 000	305 304,70	0,51
TOTAL FRANCE			12 775 648,11	21,42
ILE DE MAN				
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	110 000	109 225,12	0,18
TOTAL ILE DE MAN			109 225,12	0,18
IRLANDE				
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	200 000	202 516,86	0,34
BK IRELAND 6.75% 01-03-33 EMTN	EUR	130 000	142 384,08	0,24
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	100 000	110 857,00	0,18
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	100 000	90 484,31	0,15
TOTAL IRLANDE			546 242,25	0,91
ITALIE				
A2A EX AEM 0.625% 28-10-32	EUR	100 000	76 943,56	0,12
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	250 000	248 553,64	0,42
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	200 000	213 119,89	0,36
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	100 000	93 286,62	0,16
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	100 000	99 254,17	0,17
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	350 000	400 022,91	0,67
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	120 000	123 138,28	0,20
FNM 0.75% 20-10-26 EMTN	EUR	100 000	94 147,26	0,16
GAMENET GROUP 7.125% 01-06-28	EUR	120 000	127 528,25	0,22
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	200 000	194 108,75	0,32
INTE 3.25% 23-09-24	USD	350 000	327 568,57	0,55
INTE 4.0% 19-05-26 EMTN	EUR	120 000	121 214,32	0,20
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	150 000	156 680,05	0,27

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 9.125% PERP	EUR	800 000	907 314,19	1,52
LEASYS 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	100 000	100 971,30	0,17
MEDIOBANCABC A CREDITO FINANZ 4.75% 14-03-28	EUR	250 000	259 710,57	0,44
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	200 000	191 497,81	0,33
UNICREDIT 2.2% 22-07-27 EMTN	EUR	500 000	494 189,29	0,82
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	100 000	96 578,70	0,16
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	400 000	415 906,66	0,69
TOTAL ITALIE			4 741 734,79	7,95
JAPON				
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	100 000	98 891,91	0,16
RAKUTEN GROUP 4.25% PERP	EUR	600 000	479 236,30	0,81
RAKUTEN GROUP 6.25% PERP	USD	862 000	642 328,77	1,08
TOTAL JAPON			1 220 456,98	2,05
LUXEMBOURG				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY FINANCING B 0.75% 22-02-30	EUR	100 000	80 647,31	0,14
ARAMARK INTL FINANCE SARL 3.125% 01-04-25	EUR	100 000	99 946,66	0,17
BP CAP MK BV 3.773% 12-05-30	EUR	200 000	202 593,95	0,34
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	100 000	99 668,21	0,17
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	100 000	106 791,27	0,18
HOLC FIN 2.25% 26-05-28 EMTN	EUR	100 000	95 764,85	0,16
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	200 000	190 274,62	0,32
MATTERHORN TELECOM 3.125% 15-09-26	EUR	100 000	98 449,81	0,16
SEGRO CAPITAL SARL 0.5% 22-09-31	EUR	100 000	80 102,55	0,13
TOTAL LUXEMBOURG			1 054 239,23	1,77
NORVEGE				
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	100 000	106 740,09	0,18
DNB BANK A 7.375% PERP EMTN	USD	582 000	545 832,79	0,92
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	600 000	669 294,61	1,12
TOTAL NORVEGE			1 321 867,49	2,22
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	100 000	105 615,75	0,18
ABN AMRO BK 5.125% 22-02-33	EUR	300 000	311 613,97	0,52
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	100 000	108 073,01	0,18
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	200 000	207 101,16	0,35
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	200 000	202 742,68	0,34
ALLIANDER 4.5% PERP	EUR	130 000	130 512,47	0,22
ARCADIS NV 4.875% 28-02-28	EUR	100 000	104 635,28	0,18
ATRADIUS NV 5.0% 17-04-34	EUR	200 000	201 959,84	0,34
AT SECURITIES BV 5.25% PERP	USD	1 500 000	1 018 216,70	1,70
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.913% 03-11-26	EUR	100 000	103 840,99	0,17
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	100 000	103 349,03	0,17
EDP FIN 3.625% 15-07-24	USD	200 000	189 583,98	0,32
ENBW INTL FINANCE 4.0% 24-01-35	EUR	60 000	61 452,85	0,11
ENERGIZER GAMMA ACQ 3.5% 30-06-29	EUR	100 000	93 720,39	0,15

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 8.0% PERP	USD	320 000	307 604,17	0,52
KPN 4.875% PERP	EUR	120 000	121 248,59	0,20
MERCEDES BENZ INTL FINANCE BV 3.25% 10-01-32	EUR	50 000	49 985,61	0,08
NE PROPERTY BV 2.0% 20-01-30	EUR	130 000	113 976,70	0,19
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	400 000	408 441,33	0,69
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	140 000	141 320,62	0,24
QPARK HOLDING I BV 5.125% 01-03-29	EUR	100 000	102 100,63	0,17
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05-04-29	EUR	100 000	101 443,99	0,17
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-11-26	EUR	100 000	102 939,79	0,17
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	500 000	529 553,37	0,89
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	100 000	103 193,48	0,17
WPAP TELECOM HOLDINGS IV BV 3.75% 15-01-29	EUR	220 000	211 695,39	0,36
WPC EUROBOND BV 1.35% 15-04-28	EUR	220 000	200 262,97	0,34
WPC EUROBOND BV 2.125% 15-04-27	EUR	100 000	95 958,23	0,16
ZF EUROPE FINANCE BV 4.75% 31-01-29	EUR	100 000	102 368,36	0,17
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	120 000	103 210,25	0,17
TOTAL PAYS-BAS			5 737 721,58	9,62
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	100 000	105 427,26	0,18
TOTAL PORTUGAL			105 427,26	0,18
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 4.824% 15-01-30	EUR	100 000	103 744,76	0,18
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			103 744,76	0,18
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	260 000	264 487,83	0,45
BARCLAYS 6.125% PERP	USD	1 000 000	918 483,85	1,54
BARCLAYS 9.25% PERP	GBP	400 000	490 791,07	0,82
BARCLAYS 9.625% PERP	USD	217 000	220 649,49	0,37
HSBC 3.755% 20-05-29	EUR	130 000	130 309,08	0,22
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	1 000 000	1 100 142,80	1,84
HSBC 6.375% PERP	USD	200 000	188 922,78	0,31
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	100 000	98 928,90	0,16
LLOYDS BANKING GROUP 8.0% PERP	USD	200 000	191 237,90	0,32
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	200 000	241 611,69	0,41
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	200 000	212 862,37	0,36
NATWEST GROUP 8.125% PERP	USD	200 000	191 292,57	0,32
NATWEST MKTS 4.25% 13-01-28	EUR	110 000	114 521,17	0,19
RMGLN 1 1/4 10/08/26	EUR	100 000	95 933,50	0,16
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	100 000	86 564,89	0,15
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	500 000	564 688,72	0,95
TOTAL ROYAUME-UNI			5 111 428,61	8,57
SUEDE				
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	EUR	100 000	92 235,35	0,15
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	400 000	274 591,43	0,46

OPCVM AMUNDI REVENUS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	100 000	107 056,51	0,18
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	120 000	129 376,37	0,22
TOTAL SUEDE			603 259,66	1,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			46 517 698,93	77,99
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			46 517 698,93	77,99
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	0,205	225 254,36	0,38
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	10,086	1 060 763,87	1,78
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI-PC	EUR	0,001	0,10	
TOTAL FRANCE			1 286 018,33	2,16
LUXEMBOURG				
PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	EUR	110,03	632 424,93	1,06
TOTAL LUXEMBOURG			632 424,93	1,06
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 918 443,26	3,22
TOTAL Organismes de placement collectif			1 918 443,26	3,22

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0924	USD	-3	-6 079,43	-0,01
DJES BANKS 0924	EUR	320	34 960,00	0,06
EURO BOBL 0924	EUR	-56	-58 660,00	-0,10
EURO BUND 0924	EUR	50	50 380,00	0,09
EURO-OAT 0924	EUR	-46	68 080,00	0,11
EURO SCHATZ 0924	EUR	180	99 880,00	0,17
EURO STOXX 50 0924	EUR	1	327,50	
FV CBOT UST 5 0924	USD	22	14 170,75	0,02
SP 500 MINI 0924	USD	-30	-25 962,21	-0,04
TU CBOT UST 2 0924	USD	29	12 683,69	0,02
US 10YR NOTE 0924	USD	15	5 729,54	0,01
US 10Y ULT 0924	USD	-34	-28 749,71	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			166 760,13	0,28
TOTAL Engagements à terme fermes			166 760,13	0,28
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/3.177/OIEST/0.0	EUR	6 000 000	15 188,36	0,03
TOTAL Swaps de taux			15 188,36	0,03
Swaps d'inflation				
FIX / EU HICP XT 28	EUR	4 000 000	-11 485,12	-0,02
TOTAL Swaps d'inflation			-11 485,12	-0,02
Credit Default Swap				
ITRAXX EUROPE S36 V1	EUR	-10 000 000	-164 229,22	-0,28
ITRAXX EUR XOVER S34	EUR	-19 466 400	-932 057,28	-1,56
ITRAXX EUR XOVER S34	EUR	-14 599 800	-699 042,97	-1,17
TOTAL Credit Default Swap			-1 795 329,47	-3,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-1 791 626,23	-3,00
TOTAL Instruments financier à terme			-1 624 866,10	-2,72
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	30 231,32	28 207,44	0,05
Appel Marge CACEIS	EUR	-216 217,5	-216 217,50	-0,37
TOTAL Appel de marge			-188 010,06	-0,32
Créances			21 128 298,33	35,42
Dettes			-17 580 415,40	-29,47
Comptes financiers			829 890,27	1,39
Actif net			59 644 415,47	100,00

OPCVM AMUNDI REVENUS

Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D	EUR	18 756,153	85,27
Part AMUNDI REVENUS OR C/D	EUR	434 568,281	106,38
Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D	EUR	89 635,019	85,31
Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D	EUR	47 495,323	87,73

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI REVENUS Annuel - C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	201 380,174	EUR	4,24	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	12 348,78	EUR	0,26	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	213 728,954	EUR	4,50	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI REVENUS Mensuels - C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	35 636,692	EUR	1,90	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	187,56	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	35 824,252	EUR	1,91	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI REVENUS OR C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 820 841,095	EUR	4,19	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	134 716,17	EUR	0,31	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 955 557,265	EUR	4,50	EUR

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI REVENUS Trimestriels - C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	193 611,643	EUR	2,16	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 067,15	EUR	0,09	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	201 678,793	EUR	2,25	EUR

OPCVM AMUNDI REVENUS

Annexe(s)

Produit

AMUNDI REVENUS - O - C / D

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012635605 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI REVENUS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI REVENUS, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés internationaux obligataires, monétaires, des devises et actions.

L'objectif du fonds est d'exploiter par une gestion flexible et de conviction les primes de rendement d'un large univers d'investissement, principalement obligataire.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion analyse tous types de supports d'investissement, majoritairement sur les marchés obligataires internationaux, avec une diversification sur les marchés des devises ou encore des actions. Elle recherche et sélectionne les supports (titres vifs ou OPC) sur la base de leur potentiel à générer du revenu afin d'être en mesure de distribuer un revenu régulier. Le montant du revenu distribué sera fixé annuellement par la société de gestion en fonction du rendement attendu des actifs en portefeuille.

Les actifs choisis sont en particulier des obligations publiques ou privées de toutes zones géographiques libellées en devises OCDE. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres de toutes notations, dont des titres dits « haut-rendement » pouvant présenter un caractère spéculatif.

Le fonds sera investi au minimum à 70% de l'actif net sur des produits de taux. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre 0 et 8. Le fonds pourra également investir sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations dans un maximum de 20% de l'actif net. L'investissement sur les marchés de devises sera au maximum de 100% de l'actif net. Le fonds est exposé au risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI REVENUS.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI REVENUS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : 4 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 430	€7 070
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 880	€9 940
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 800	€10 610
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 780	€11 810

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2023 et 14/03/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 30/12/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 29/03/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€550	€724
Incidence des coûts annuels**	5,5%	1,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,34% avant déduction des coûts et de 1,49% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	19,73 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI REVENUS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI REVENUS - Trimestriels - C / D

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012635613 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI REVENUS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI REVENUS, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés internationaux obligataires, monétaires, des devises et actions.

L'objectif du fonds est d'exploiter par une gestion flexible et de conviction les primes de rendement d'un large univers d'investissement, principalement obligataire.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion analyse tous types de supports d'investissement, majoritairement sur les marchés obligataires internationaux, avec une diversification sur les marchés des devises ou encore des actions. Elle recherche et sélectionne les supports (titres vifs ou OPC) sur la base de leur potentiel à générer du revenu afin d'être en mesure de distribuer un revenu régulier. Le montant du revenu distribué sera fixé annuellement par la société de gestion en fonction du rendement attendu des actifs en portefeuille.

Les actifs choisis sont en particulier des obligations publiques ou privées de toutes zones géographiques libellées en devises OCDE. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres de toutes notations, dont des titres dits « haut-rendement » pouvant présenter un caractère spéculatif.

Le fonds sera investi au minimum à 70% de l'actif net sur des produits de taux. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre 0 et 8. Le fonds pourra également investir sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations dans un maximum de 20% de l'actif net. L'investissement sur les marchés de devises sera au maximum de 100% de l'actif net. Le fonds est exposé au risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI REVENUS.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI REVENUS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : 4 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après		
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 630	€7 300
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 060	€9 840
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 000	€10 460
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€11 000	€11 670

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2018 et 28/02/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2019 et 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 29/03/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€341	€817
Incidence des coûts annuels**	3,4%	2,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,11% avant déduction des coûts et de 1,13% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	110,52 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,96 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI REVENUS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI REVENUS - Mensuels - C / D

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012635647 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI REVENUS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI REVENUS, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés internationaux obligataires, monétaires, des devises et actions.

L'objectif du fonds est d'exploiter par une gestion flexible et de conviction les primes de rendement d'un large univers d'investissement, principalement obligataire.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion analyse tous types de supports d'investissement, majoritairement sur les marchés obligataires internationaux, avec une diversification sur les marchés des devises ou encore des actions. Elle recherche et sélectionne les supports (titres vifs ou OPC) sur la base de leur potentiel à générer du revenu afin d'être en mesure de distribuer un revenu régulier. Le montant du revenu distribué sera fixé annuellement par la société de gestion en fonction du rendement attendu des actifs en portefeuille.

Les actifs choisis sont en particulier des obligations publiques ou privées de toutes zones géographiques libellées en devises OCDE. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres de toutes notations, dont des titres dits « haut-rendement » pouvant présenter un caractère spéculatif.

Le fonds sera investi au minimum à 70% de l'actif net sur des produits de taux. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre 0 et 8. Le fonds pourra également investir sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations dans un maximum de 20% de l'actif net. L'investissement sur les marchés de devises sera au maximum de 100% de l'actif net. Le fonds est exposé au risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI REVENUS.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI REVENUS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : 4 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après		
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 630	€7 290
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 060	€9 840
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 000	€10 460
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€11 000	€11 670

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2018 et 28/02/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2019 et 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 29/03/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€341	€817
Incidence des coûts annuels**	3,4%	2,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,11% avant déduction des coûts et de 1,13% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	110,52 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,96 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI REVENUS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI REVENUS - Annuels - C / D

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012635654 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI REVENUS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI REVENUS, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés internationaux obligataires, monétaires, des devises et actions.

L'objectif du fonds est d'exploiter par une gestion flexible et de conviction les primes de rendement d'un large univers d'investissement, principalement obligataire.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion analyse tous types de supports d'investissement, majoritairement sur les marchés obligataires internationaux, avec une diversification sur les marchés des devises ou encore des actions. Elle recherche et sélectionne les supports (titres vifs ou OPC) sur la base de leur potentiel à générer du revenu afin d'être en mesure de distribuer un revenu régulier. Le montant du revenu distribué sera fixé annuellement par la société de gestion en fonction du rendement attendu des actifs en portefeuille.

Les actifs choisis sont en particulier des obligations publiques ou privées de toutes zones géographiques libellées en devises OCDE. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres de toutes notations, dont des titres dits « haut-rendement » pouvant présenter un caractère spéculatif.

Le fonds sera investi au minimum à 70% de l'actif net sur des produits de taux. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre 0 et 8. Le fonds pourra également investir sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations dans un maximum de 20% de l'actif net. L'investissement sur les marchés de devises sera au maximum de 100% de l'actif net. Le fonds est exposé au risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI REVENUS.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI REVENUS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : 4 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après		
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 630	€7 300
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 060	€9 840
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 000	€10 460
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€11 000	€11 670

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2018 et 28/02/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2019 et 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 29/03/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€341	€817
Incidence des coûts annuels**	3,4%	2,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,11% avant déduction des coûts et de 1,13% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	110,52 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,96 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI REVENUS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI REVENUS - OR

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013060126 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI REVENUS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI REVENUS, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés internationaux obligataires, monétaires, des devises et actions.

L'objectif du fonds est d'exploiter par une gestion flexible et de conviction les primes de rendement d'un large univers d'investissement, principalement obligataire.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion analyse tous types de supports d'investissement, majoritairement sur les marchés obligataires internationaux, avec une diversification sur les marchés des devises ou encore des actions. Elle recherche et sélectionne les supports (titres vifs ou OPC) sur la base de leur potentiel à générer du revenu afin d'être en mesure de distribuer un revenu régulier. Le montant du revenu distribué sera fixé annuellement par la société de gestion en fonction du rendement attendu des actifs en portefeuille.

Les actifs choisis sont en particulier des obligations publiques ou privées de toutes zones géographiques libellées en devises OCDE. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres de toutes notations, dont des titres dits « haut-rendement » pouvant présenter un caractère spéculatif.

Le fonds sera investi au minimum à 70% de l'actif net sur des produits de taux. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre 0 et 8. Le fonds pourra également investir sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations dans un maximum de 20% de l'actif net. L'investissement sur les marchés de devises sera au maximum de 100% de l'actif net. Le fonds est exposé au risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI REVENUS.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI REVENUS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : 4 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 430	€7 070
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 870	€9 890
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 790	€10 510
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 760	€11 730

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2018 et 28/02/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2019 et 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 29/03/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€550	€722
Incidence des coûts annuels**	5,5%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,10% avant déduction des coûts et de 1,25% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	19,73 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI REVENUS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI REVENUS

Identifiant d'entité juridique :
969500PHRHOS92RD8K10

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● **Oui**

● ● **Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **57,97 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **INDEX AMUNDI RATING D**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques

environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,562 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.68 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.00 (D).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
HSBC VAR 11/32	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	1,85 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/07/2023 au 30/06/2024**

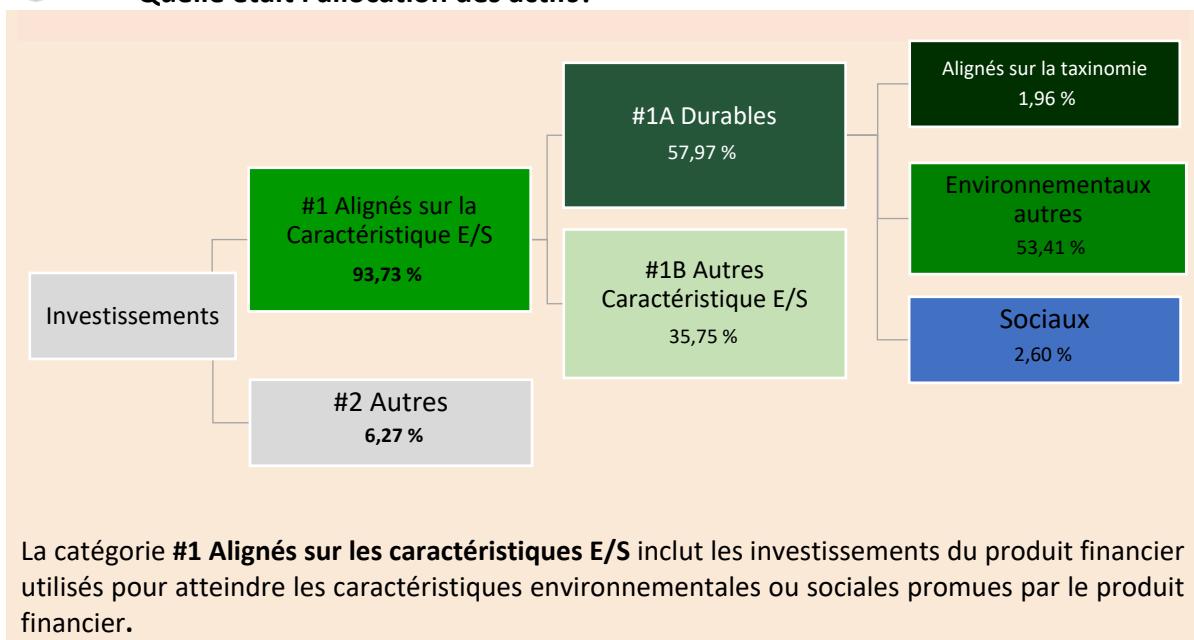
CABKSM VAR PERP	Corporates	Bancaire	Espagne	1,79 %
BBVASM VAR PERP	Corporates	Bancaire	Espagne	1,79 %
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Finance	Fonds	France	1,78 %
BNP VAR PERP	Corporates	Bancaire	France	1,75 %
BACR VAR PERP	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	1,54 %
ISPIM VAR PERP	Corporates	Bancaire	Italie	1,52 %
DB VAR PERP	Corporates	Bancaire	Allemagne	1,47 %
CABKSM VAR 05/34 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	1,43 %
ARNDTN VAR PERP .	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,36 %
SOCGEN VAR PERP EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,24 %
ORAFP VAR PERP EMTN	Corporates	Communications	France	1,23 %
ACAFP VAR PERP EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,18 %
AMUNDI LEVERAGED LOAN EUROPE 2018	Autres	Autres	Luxembourg	1,17 %
VARNO VAR 11/83	Corporates	Énergie	Norvège	1,12 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	39,39 %
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	5,87 %
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	5,71 %
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	5,37 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	3,84 %
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	3,35 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	3,22 %
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	3,14 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	2,66 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	2,47 %

<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	2,12 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	1,97 %
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	1,63 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	1,50 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	1,29 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	1,20 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipment de fabrication</i>	1,16 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	1,06 %
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	0,95 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	0,79 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	0,74 %
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	0,57 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	0,51 %
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	0,51 %
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	0,48 %
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	0,47 %

<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	0,47 %
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	0,44 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	0,36 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	0,30 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics de gaz</i>	0,29 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	0,29 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	0,18 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	0,18 %
<i>Services publics</i>	<i>Services d'eau</i>	0,17 %
<i>Corporates</i>	<i>Sociétés financières</i>	0,17 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	0,13 %
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	0,11 %
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	0,09 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	0,09 %
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	0,08 %
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	0,05 %

<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	0,04 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	0,03 %
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	0,00 %
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	-0,04 %
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	-1,86 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	6,46 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 1,96 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

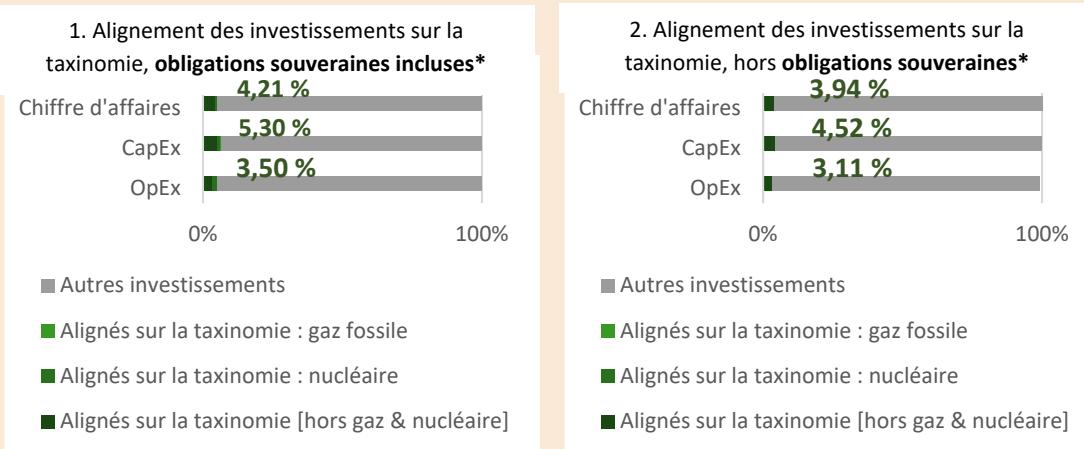


Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 30/06/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,02 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,26 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 7,66%.

 **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **2,60 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT